



Les chroniques de Prologue

par Augustin Lebeau

Novembre 1852



TABLE DES MATIÈRES

Les maisons des habitants de Prologue.....	3
Le presbytère réduit en cendre.....	7
Les bâtiments de ferme de Marie-Louise Beaulieu	9
La vie au quotidien et la création du village.....	15
Les revenus du seigneur Prologue.....	19
Les responsabilités de l'administration municipale	23
La messe du dimanche et la prospérité de Léon Simard	27
Commerce international et travail des enfants	30
Discussions entre aubergistes — Prendre le thé avec Pétronille Papineau.....	35
Des journaux et des périodiques à l'auberge Harfang des Neiges.....	40
La voute de l'aubergiste — La télévision de Jane-Édith Caldwell	44
Poêle et bois de chauffage — La Passe-Partout serait une fête du futur?	48
Cotiser pour reconstruire le presbytère — Des oeufs dans la machine??	51
Histoire de l'ancien bedeau de la seigneurie de la Vadrouille	54
Discussion sur l'instruction avec le docteur Harris	58
La vie de pensionnaire au séminaire.....	61

Les maisons des habitants de Prologue

Prologue, 1 novembre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

La neige est tombée. Dans la matinée, un ciel sombre a rendu nécessaire la lumière des chandelles, des lanternes et des fanaux dans toutes les maisons de la seigneurie.

Aujourd’hui, j’aimerais vous familiariser avec un autre aspect de notre environnement quotidien: nos maisons.

Les maisons des habitants de Prologue sont en majorité construites en bois. Il y a quelques maisons de pierres et une, est construite en briques: c'est l'exception qui confirme la règle.

D’après le juge de paix et Roger Lamarre, entre les périodes 1760-1800 et celle de 1801-1852, la surface moyenne habitable des maisons est passée de 58 mètres carrés à 68 mètres carrés.

Hé! Hé! Voilà bien une nouveauté! Je parle maintenant en système métrique. Vous savez sans doute que ce n'est pas le système qui a cours à notre époque. Prologue ne connaît pas les mètres ni les centimètres.

Alors pourquoi donc le faites-vous, me direz-vous!

J’utilise ici ces mesures parce que le seigneur Prologue m'a dit que les gens du futur ont adopté ce système plutôt que celui des pieds et des pouces anglais... alors pour que je sois bien compris...!

Enfin! Quelle curieuse affaire que cette information sur l'utilisation du système métrique. Permettez-moi, à ce moment-ci, de faire une digression: il faut que je vous raconte.

Le seigneur Gonzague Prologue m'a raconté être entré de nouveau en contact par HOLOGRAMME avec Aurigène Lemieux, le crac de l'informatique qui est à l'origine de l'établissement des LIGNES DE COMMUNICATION entre Prologue et le futur. Cela faisait un certain temps que la chose ne s'était pas produite.

Il paraît que l'holographie est aussi une invention de votre siècle. Vous devez être en mesure de comprendre ces sortes de phénomènes.

N'importe! Je n'y comprends rien et personne ici ne peut se vanter d'en savoir plus sur le sujet. En ce qui concerne le seigneur Prologue, disons qu'il peut à peine expliquer ce qu'il a observé. Il m'a parlé «de transmission visible en lumière blanche, d'images de type «arc-en-ciel», d'images photographiques, de miroir interférentiel, de rayonnement électromagnétique, de faisceau de lumière».

Pardi! Je ne suis même pas certain d'écrire correctement tous ces mots qui me sont inconnus. Je n'ai pu les retrouver dans mon Dictionnaire de l'Académie des Sciences.

Quel charabia! Cela me gêne fort. Me semble que c'est la langue de l'enfer!

Pfftt! Il ne faudrait peut-être pas prendre cette folle aventure à la lettre «Ad litteram», car le seigneur Prologue vieillit et je me demande s'il n'a pas eu des hallucinations.

Saperlotte! Pourquoi est-il donc le seul à avoir ces sortes de visions? Cela me semble louche. Soyez assurés que je vais mener mon enquête!

Fin de la parenthèse! Revenons à nos moutons! À Prologue comme ailleurs dans les campagnes avoisinantes, on retrouve dans les maisons des habitants des murs blanchis à la chaux.

La simplicité et la sobriété demeurent les règles communes chez la plupart de nos habitants.

Cependant, Roger Lamarre, notre menuisier, m'a expliqué qu'au cours de la période 1792-1835, un plus grand nombre d'habitants ont ajouté des cloisons à leur habitation dans le but de constituer un espace plus en retrait destiné à recevoir un ou plusieurs lits, mais ces cloisons ne sont pas encore d'usage courant, car le bois coûte cher.

Il est fréquent de retrouver dans une maison de campagne, plusieurs lits dans la salle commune, là où les femmes de la maison s'occupent au métier à tisser.

Du reste, il y a encore de nombreux habitants qui ont recours aux seuls rideaux ou tours de lit pour s'isoler du reste de la maison. Quoi qu'il en soit, les maisons à pièce unique sont encore très nombreuses.

Ma foi! le constat est simple: plus on s'éloigne de la ville plus il y a de maisons n'ayant qu'une seule pièce.

Je peux moi-même témoigner de cela, car j'ai fait mes études à Montréal et j'avais alors quelques amis provenant de la bourgeoisie locale. Ainsi, je peux dire que la maison bourgeoise est celle qui a subi, plus que toute autre, les influences britanniques tant au niveau du style que de l'arrangement intérieur.

Je me souviens de la magnifique maison d'un ami dont le père était constructeur de bateaux. C'était un lieu magique, une grotte d'Ali Baba. Il y avait un lieu pour se réunir et se distraire en famille, un lieu pour les réceptions mondaines, un lieu pour le travail, un lieu pour le repos. La maison de mon ami était pareille à toutes celles dans lesquelles l'élite montréalaise cherchait alors à épouser certains grands mouvements qui avaient cours en Europe.

Puis, les nouvelles pièces, «hall», salons, parloir, mais surtout «sitting room» et «drawing room», ou chambre de compagnie, se sont ajoutées aux nombreuses pièces déjà existantes.

Certes! cette recherche du confort, cette démonstration d'opulence reflètent l'enrichissement d'une élite.

Dans les villages plus considérables que celui de Prologue, la maison de pierres des artisans plus fortunés s'apparente à celle des petits commerçants ou des petits

entrepreneurs en construction. Ce type de maison est relativement spacieux à cause de ses deux étages habitables. La maison compte deux à quatre pièces à fonctions souvent multiples, mais généralement bien définies.

Dans ce type d'habitat, l'isolement de la chambre à coucher des autres espaces par des cloisons est déjà chose faite depuis la fin du XVIII^e siècle.

À Prologue, il conviendrait de situer ces changements durant la première moitié du XIX^e siècle.

Par contre, certains diraient que chez l'habitant, il y a plus de résistance, les pièces cloisonnées, à savoir les chambres à coucher, tardent à se concrétiser.

M'est d'avis que les paysans ont bien d'autres priorités, car ils doivent ériger et entretenir de nombreux bâtiments comme grange, étable, écurie, poulailler et j'en passe. Comme je le disais plus haut, le bois coûte cher et le gros bon sens de nos habitants les amène à faire des choix bien différents.

Dans une prochaine chronique, je vous informerai sur les bâtiments de ferme à Prologue.

Avant de conclure, j'aimerais faire suite à l'information que je vous donnais dans ma chronique du 30 octobre 1852.

Cet article est tiré du «DICTIONNAIRE UNIVERSEL DU COMMERCE, DE LA BANQUE, DES MANUFACTURES ET DES MARCHANDISES», deuxième Édition, tome premier, Bruxelles, 1840.

Voici donc ce qu'on peut lire au sujet du crayon:

«En 1795, Conté inventa un procédé très ingénieux pour fabriquer artificiellement des crayons de mine de plomb d'excellente qualité. L'Angleterre fournissait alors l'Europe de crayons fabriqués chez elle avec le graphite. Plus ou moins chargée de carbone, cette substance donnait un crayon plus ou moins tendre: on la faisait bouillir dans l'huile après quoi on la sciait en petites baguettes fines qu'il n'y avait qu'à introduire dans les rainures des cylindres en bois.

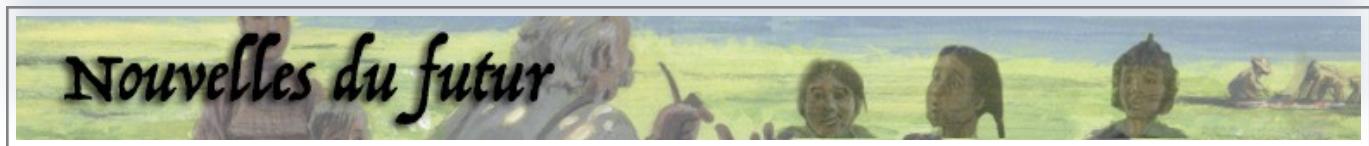
Le conseil des mines de la République, lorsque la guerre eut privé la France des crayons anglais, chargea Conté de rechercher les moyens de fabriquer des crayons artificiels. L'invention [de Conté] consistait à mélanger avec de l'argile parfaitement purifiée du graphite faisant l'effet et jouant le rôle de plombagine, soit du noir de fumée pour obtenir des crayons noirs, soit diverses substances pour obtenir des crayons diversement colorés.

On mélange le graphite pulvérisé ou toute autre matière colorante convenable avec de l'argile très pure, complètement exempte de chaux et de sable; puis on chauffe le tout en vase clos à une chaleur rouge. L'argile a la propriété de se durcir par l'action de la chaleur en acquérant plus ou moins de compacité suivant que la température a été poussée plus ou moins loin. Cela permet d'obtenir des crayons offrant tous les degrés de dureté et de mollesse désirables. On réduit le graphite en poudre ténue, puis on le tasse dans un

creuset que l'on porte à une température rouge cerise. Cette calcination a pour but de donner au graphite du brillant et de la mollesse.

Les crayons ne présentant pas eux-mêmes assez de consistance, on les renferme dans des cylindres de bois, préparés convenablement, tels que le peuplier ou le bois blanc, quelquefois noircis au moyen de la noix de galle et d'un sel de fer, particulièrement le nitrate. Mais comme le bois blanc a l'inconvénient de présenter des fils qui deviennent une occasion fréquente de fracture du crayon, quand on le taille, l'industrie lui a substitué certains bois des îles, entre autres le bois de genévrier virginien, ou genévrier rouge, que sa solidité et la facilité avec laquelle il se laisse tailler ont fait généralement préférer aux autres bois.»

— Je me questionne: est-ce que les écoliers du futur savent qui sont les inventeurs des crayons à mine de plomb?



MILLE HOURRAS! Les lettres du futur commencent à nous parvenir.

Augustin Lebeau, journaliste



Le presbytère réduit en cendre

Prologue, mercredi 3 novembre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Chute de neige intermittente.
Quelques flocons nous ont étonnés par leur légèreté.
Mais, chose encore plus surprenante, ces minuscules brins d'eau glacé ont fait preuve d'une grande civilité.
Comment ça, me direz-vous?
Et bien, en cédant le passage aux gens et en évitant de les toucher sans leur permission!

L'été dernier, avant même que le jeune peintre Jean-Léonce de l'Estampille ne réalise son tableau de la seigneurie Prologue, notre village était le théâtre d'un drame affreux.

Oh malheur! Un feu a totalement détruit notre beau presbytère et, aujourd'hui, il ne reste même pas une planche pour en rappeler l'existence.

Il faut vous dire que notre presbytère était construit en bois et que chaque habitant avait contribué à son édification soit en donnant de l'argent, soit en fournissant des matériaux, soit en donnant des journées de travail. C'était un bel ouvrage dont nous étions tous fiers.

Je ne saurais expliquer comment et pourquoi ce fléau nous est tombé dessus sans crier gare! Ce n'était pourtant pas une nuit orageuse; pas de tonnerre, pas d'éclairs! Le ciel était presque bleu et rempli d'étoiles. La nuit était d'une douceur exquise.

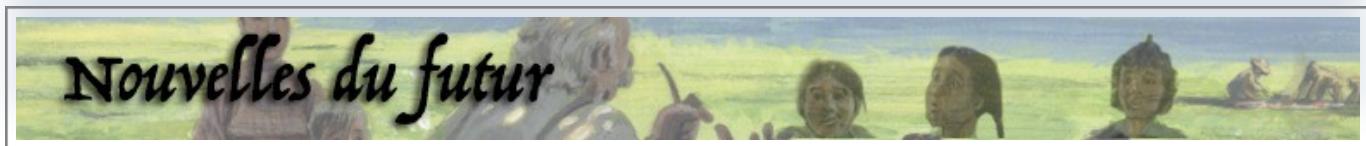
Toujours est-il que cela aurait pu être bien plus catastrophique. Encore heureux que Madame Pauline Lemieux, tirée de son sommeil par on ne sait quel ange, ait bien vite compris l'ampleur du désastre. En robe et bonnet de nuit, elle a réveillé monsieur le curé Chandonnay qui dormait comme un chérubin.

Malgré tout! notre bon curé a eu le temps de sauver des flammes les registres paroissiaux de Prologue, les cahiers de compte de la fabrique et quelques instruments de culte.

Depuis cette nuit fatidique, monsieur le curé ainsi que sa ménagère, madame Lemieux, résident chez la veuve Rachel Blackburn qui les héberge charitalement.

Depuis, les habitants de Prologue ont nettoyé le site du reste des débris fumants de peur que le vent ne transporte quelques étincelles du côté de notre église qui fut heureusement préservée.

Évidemment, il faut reconstruire le bâtiment. Je vous tiendrai au courant de l'opération de reconstruction. Ce ne sera facile, je le crains!



Je me joins aux voix de mesdames Angélique Hamelin, Élisabeth Tremblay, de mademoiselle Édith Desrosiers, de messieurs Hilaire Borduas, James MacPherson, Henry-Firmin McLean et Ovide Polansky, pour souhaiter la bienvenue à nos premiers correspondants.

Si vous saviez toute l'excitation qui a été vécue par ces gens lors de la remise de vos lettres. Comme je l'ai dit dans ma chronique précédente, ils sont à écrire leurs lettres et ils vous répondront de tout cœur dans les plus brefs délais.

Bienvenue chez nous! ADAUCES FORTUNA JUVAT: expression latine qui signifie «la fortune favorise les audacieux».

Augustin Lebeau, journaliste



Les bâtiments de ferme de Marie-Louise Beaulieu

Prologue, vendredi 5 novembre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Soleil magnifique toute la journée. Les quelques flocons présents sur le sol ont décidé de disparaître. La chaleur semble les importuner!

Moi! Moi! Moi! Ouf! Quelle tempête de MOI! Tous les habitants voulaient que je vous décrive leurs bâtiments de ferme. J'ai dû faire un tirage au sort et c'est le nom madame Marie-Louise Beaulieu qui est sorti de mon chapeau.

Lorsque j'ai dit son nom, elle a crié «BONTÉ DIVINE»!

Elle s'est littéralement jetée dans les bras de son mari qui est tombé à la renverse.

Nous avons tous bien ri de l'affaire.

Hum! C'est que madame Beaulieu n'est pas une petite femme: bien au contraire, elle est reconnue comme la femme forte du village. Certains disent qu'elle fend du bois avec ses mains!

Saperlotte! Elle est bien bonne! Il y a sûrement de l'exagération là-dedans! Inutile de vous dire qu'elle était rayonnante.

Avant de commencer cette description, j'aimerais vous mettre en garde. La ferme de madame Beaulieu est l'une des plus belles de Prologue. Ce n'est certes pas la plus prospère, mais c'est l'une des plus profitables. Elle n'est donc pas très représentative de ce que l'on peut observer sur le territoire.

Quoi qu'il en soit, c'est aussi une réalité que je me dois de vous faire connaître quitte à fournir plus tard, un petit résumé de ce que l'habitant moyen peut avoir sur sa terre.

Voici donc une liste et une LONGUE description des bâtiments et dépendances construits sur la terre de madame Marie-Louise Beaulieu: un puits, un four à pain, une grange-étable, une écurie, une remise, une laiterie, un hangar, un poulailler, une porcherie, une bergerie, un caveau, un fournil.

ET HOP! Suivez le guide:

— Le puits est en pierre et il a été construit en 1837. Comme la plupart des puits de Prologue, il est surmonté d'un toit en bois à deux versants. Près du puits trônent deux arbres magnifiques au feuillage fourni et rafraîchissant en saison. Pendant l'été, pour garder le lait frais, madame Beaulieu vide son lait dans des contenants métalliques hermétiquement fermés qu'elle place ensuite dans le seau du puits et le descend tout au fond. Ou bien encore, elle va déposer ces tinettes dans le ruisseau Brousse, bien à l'abri du soleil, profitant ainsi de l'ombrage de plusieurs gros arbres placés de chaque côté du ruisseau et du chemin de la côte Saint-Ambroise.

— Le four à pain est situé sur le côté nord-ouest de la maison. Il est semblable à celui utilisé par Madame Angélique Hamelin. D'ailleurs, la plupart des fours à pain existant sur le territoire sont fabriqués de cette manière. Il faut savoir que la grande majorité des femmes de Prologue cuisent elles-mêmes leurs pains contrairement aux gens des villes.

— La grange-étable a été construite en 1840. Elle a 80 pieds de long par 27 pieds de profondeur. Les planches sont posées verticalement pour la moitié du bâtiment et horizontalement pour l'autre moitié du bâtiment. Elle est recouverte de chaume contrairement à celles de nombreux habitants qui sont recouvertes de pailles.

— Ne m'en voulez pas, vous avez dû remarquer que je suis revenu au système anglais. Il me faudrait calculer les équivalences et ce serait compliqué... Bof! Les mathématiques, ce n'est pas ma tasse de thé. Je compte sur vous pour faire la conversion en système métrique. Depuis le temps vous avez dû inventer quelque chose pour faire ces calculs en claquant des doigts... Clac!

À l'égard des étables, les plus saines sont celles qui sont exposées au levant et placées sur un sol sec et élevé.

Malheureusement, ici comme ailleurs, non seulement la plupart des étables sont trop basses, mais on s'attache encore à les tenir trop hermétiquement fermées. Il est dit, dans les journaux d'agriculture, que c'est une pratique funeste. On doit regarder comme malsaines, faute d'air, les étables où l'on respire difficilement en y entrant, et lorsqu'elles exhalent une odeur d'urine pénétrante.

Vous l'aurez compris, ce n'est pas le cas dans la grange-étable de madame Beaulieu. Elle veille à ce que le bâtiment soit bien aéré.

Elle porte aussi attention de faire sortir les vaches tous les jours, pour les promener et leur faire prendre l'air. Elle affirme que cela entretient leur santé, leur donne de l'appétit et les désennuie.

Héhé! Je n'ai jamais vu de vaches bayer aux corneilles chez madame Beaulieu! Faut croire qu'elles ne s'ennuient pas!

— L'écurie de madame Beaulieu est élevée. Elle a une hauteur de plus de huit pieds et elle est éclairée par des croisées placées aussi haut que le plafond le permet. Madame Beaulieu prétend que des écuries obscures sont préjudiciables aux yeux des chevaux. De

plus, la température de l'écurie des Beaulieu est, autant que faire se peut, maintenue au-dessus du point de congélation en hiver, et la chaleur est modérée en été au moyen de châssis et de portes à barreaux, afin que l'air puisse y circuler librement. Ces sortes de portes sont d'usage général à Prologue.

Près de l'écurie se retrouve une pièce pour les harnais, puis une autre pour les instruments aratoires, des ferrailles, etc., une place pour les voitures d'été et d'hiver; au-dessous de celle-ci, il y a une autre pièce pour le grain.

— Sur le côté du Carré de l'écurie, il y a une remise ouverte pour le bétail avec des râteliers où le petit Nicolas est chargé de mettre du foin ou de la paille afin que les bêtes puissent y avoir recours dans les moments du jour où elles errent en liberté. Une partie de cette remise est aussi utilisée pour entreposer les charrettes.

— Il y a également, comme chez la plupart des habitants du lieu, une laiterie en pierre avec toit de planches à deux versants.

— Le hangar d'Alcide a été construit en 1852, de planches posées verticalement. Il a été chaulé cette année. Il mesure 22 pieds par 18 pieds. Il est recouvert de bardaques de cèdre. C'est là que messieurs Alcide Tremblay, François Petitout et Hector Forbes ont inventé la machine spatio-temporelle. C'est un lieu secret où je n'ose m'aventurer.

— Le poulailler a été construit en 1840. Il est fait de planches posées verticalement. Il mesure 10 pieds par 10 pieds. Il a un toit en pente vers l'arrière et est recouvert de chaume. Le poulailler est spacieux, bien aéré et construit comme il faut pour la volaille.

Il est traversé d'un nombre de juchoirs à différentes hauteurs avec un passage pour que la volaille puisse y monter; certains juchoirs sont disposés en forme d'échelle, avec des rangées de cases au-dessous pour les nids. Les barres où juchent les oiseaux onglés ne sont pas polies, mais rondes et rudes comme la branche d'un arbre.

— La porcherie ou «souerie», comme disent les vieillards de Prologue, a été construite en 1842. Elle est de bois de pièces sur pièces à queue d'aronde. Elle mesure 14 pieds sur 14 pieds. Elle est recouverte de chaume. La porcherie a été érigée sur le côté sud de la cour. Les cochons n'exigent qu'un logement chaud et sec.

— La bergerie a été construite en 1846 et chaulée de cette année. Elle est construite de planches posées verticalement. Elle mesure 18 pieds par 14 pieds. Elle est recouverte de chaume. La bergerie est divisée en une grande pièce et en deux ou plusieurs petites pièces pour séparer les moutons, surtout dans le temps de l'agnelage. La bergerie et les cours sont pourvues de râteliers pour le foin, et de petites auges pour le boire et autres aliments. Une partie de la cour est clôturée pour l'usage des moutons seulement, ne leur permettant pas de se mêler avec les bêtes à cornes ni avec les chevaux dans la cour de la ferme.

— Le caveau a été construit en 1839. Il est en forme de voûte. Formé de pierres de taille montées les unes sur les autres. À l'intérieur, le caveau prend une forme quasi rectangulaire et à l'extérieur, il est terrassé (recouvert de terre et gazon) ce qui fait qu'un

observateur n'y voit qu'une butte de terre. Les dimensions intérieures sont les suivantes: 11 pieds de largeur, 13 pieds de profondeur et 8 pieds pour la hauteur centrale.

Marie-Louise Beaulieu peut y entreposer jusqu'à 190 poches de patates sans parler de la provision annuelle de pommes et légumes tels choux, carottes, betteraves, poireaux, navets. Madame Beaulieu y range parfois des conserves.

La hauteur du caveau permet la circulation debout d'un adulte. Il n'y a qu'une ouverture pour entrer dans ce caveau et on accède à l'intérieur du caveau par une double porte localisée en son centre. Le plancher du caveau est en terre battue, ce qui fait que madame Marie-Louise ne dépose jamais ses provisions sur le sol.

Les légumes et les pommes sont entreposés séparément dans des contenants rectangulaires faits de planches montés sur des poteaux de bois. Ainsi, les provisions sont protégées contre l'humidité du sol. Des piquets de bois servent d'appuis en même temps que de divisions à ces contenants qui ont également le grand avantage d'être des pièces mobiles.

C'est à l'automne que madame Marie-Louise nettoie le caveau pour la rentrée des légumes. Elle le ratisse à fond, le nettoie à la chaux pour y étendre en dernier lieu une bonne couche de paille fraîche. Lorsque les froids d'automne se font sentir, elle remplace la porte grillagée par la porte d'hiver.

Outre le caveau, madame Marie-Louise conserve, pour une courte période, certains aliments dans une cave intérieure de la maison, accessible par une trappe localisée près de la table de la cuisine. Mais cet endroit ne conserve pas aussi efficacement les aliments. Durant les doux temps de l'hiver, madame Marie-Louise va au caveau pour y ramener des provisions qu'elle range dans la cave de la maison ou bien encore au grenier selon l'utilisation qu'elle compte en faire dans les jours suivants leur sortie du caveau.

Il lui arrive également d'entreposer certaines provisions dans la laiterie, dans le puits et dans une petite anfractuosité du ruisseau Brousse.

— Le fournil est situé sur le côté nord-est. Il a été construit en 1840. Il est fabriqué de planches posées horizontalement. Il mesure 18 pieds de longueur sur 23 pieds de profondeur. Il a un toit à deux versants avec larmiers de 24 pouces sur la face sud et sur la face nord.

La terre de madame Beaulieu fait 3 arpents de large sur 30 arpents de profondeur. À cela s'ajoute une autre terre de 60 arpents, limitrophe, du côté ouest, à la concession originale; le blé froment est la culture dominante.

Sur la terre de 90 arpents de superficie, il y a 70 arpents en culture, dont 50 arpents qui produisent depuis 1851 une récolte appréciable et 20 arpents laissés en pâturage pour les bêtes. Il reste donc 20 arpents non défrichés et qui sont encore en bois debout. Cette terre est très bien aménagée avec ses fossés, clôtures et labours.

La famille sème 10 arpents de blé qui rapportent 100 minots; 1 arpent d'orge qui rapporte 11 minots; il y a 2 arpents de pois qui produisent 25 minots; il y a 10 arpents d'avoine qui

donnent 200 minots; il n'y a ni de sarrasin, ni seigle; il y a 2 arpents de blé d'inde qui donnent 50 minots; 1/2 arpent de patates qui donne 25 minots; 9 minots de fèves; 6000 bottes de bon foin pour les animaux.

Le cheptel se compose ainsi: deux paires de bœufs de 4 ans; 10 vaches laitières; 7 veaux et génisses; 4 chevaux (une jument, un cheval, 2 poulains); 30 mères moutonnes, 2 bêliers; 8 cochons; deux canards (Gonzague et Tancrède, originaires de l'île aux fermiers); 3 douzaines de poules, 3 coqs; 12 oies, 1 jars.

Marie-Louise Beaulieu produit également: 100 lb de laine; 30 verges d'étoffe foulées; 60 lb de lin ou chanvre; 45 lb de tabac; 200 lb de beurre; 300 lb de fromage; 3-13 barils de lard.

La terre adjacente à la concession principale comporte une érablière et Marie-Louise en a fait l'exploitation. En 1851, elle lui a rapporté 80 lb de sucre d'érable.

Ouf! Voilà, j'en ai fini avec la description des bâtiments érigés sur la terre de Marie-Louise Beaulieu.

Excusez la longueur de l'exposé, mais madame Beaulieu m'aurait fait reproche de ne pas tout dire de son exploitation agricole.

Inutile de vous dire qu'elle est très fière de sa ferme et de la manière qu'elle la mène.

M'est d'avis qu'elle a bien raison d'être aussi fière. Peu de paysans à Prologue font autant d'efforts pour développer leur terre et faire prospérer leur cheptel et, peu d'hommes manifestent autant d'intérêts et de respect pour leurs animaux.



Ah! Ces LIGNES DE COMMUNICATION! Quelle aventure! J'ai rencontré quelques habitants de Prologue qui ont été choisis pour communiquer avec les gens du futur. La plupart sont emballés et ne demandent pas mieux que de parler de leur vie et de celle de leurs voisins... en bien, bien sûr.

Malheureusement, certains d'entre eux n'ont reçu aucune lettre. Prenez par exemple, l'aubergiste; elle a le taquet bien bas, car personne ne l'a encore choisie alors que son employée, la jeune Jane-Édith Caldwell a déjà reçu deux lettres.

— «TORRIADE DE BEAN»! que m'a dit madame Chiasson, quand est-ce que les snourauds vont m'écrire. «Chu ben aussi fine que les autres habitants de Prologue. Va-t-il falloir que je traverse les Lignes avec mon rouleau à pâte, histoire d'en réveiller quelques-uns»?

— M'enfin! J'veux pas faire peur. Dites-leur bien, m'sieur Lebeau que j'suis une dame ben accommodante»!

Je lui ai promis que je vous ferais le message!

Jane-Édith Caldwell est venue me demander si je connaissais l'expression: «fraîche pet»!

Comme je n'en savais rien elle m'a regardé très longuement, l'air de dire:

— «Ebindidon, m'sieur Lebeau vous savez pas tout»!

Il paraît que c'est Édith Desrosiers qui a reçu le plus grand nombre de lettres. Monsieur Casimir m'a confié qu'elle avait reçue 4 lettres en provenance du futur. Inutile de vous dire qu'elle est très fière de sa popularité. Il paraît qu'elle se rend maintenant à l'école en chantant et en se dandinant.

Comme certains fanfarons ne la croyaient pas elle a apporté toutes ses lettres en classe et, pendant la récréation, elle les a triomphalement montré aux incrédules. Un petit fin finaud s'est enfui avec l'une de ses lettres.... tralalalalère!

Hum! Mal lui en pris! Il a vite été rattrapé par la fronde d'Édith... eh vlan... en plein sur une fesse Et c'est à genoux qu'il a dû la supplier de ne pas lui faire de mal.... tralalalalère!

PAR LA BARBE DE MILLE DRAGONS! Cela n'est pas une façon de faire. Il va falloir que mademoiselle Desrosiers cesse d'utiliser sa fronde contre les uns et contre les autres. Me semble que cela donne un mauvais exemple aux gens du futur.

Héhé! M'est d'avis que cette aventure des LIGNES de communication laissera des traces ailleurs que dans la tête et le coeur des habitants de Prologue.

Augustin Lebeau, journaliste



La vie au quotidien et la création du village

Prologue, dimanche 7 novembre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Le soleil persiste et nous fait le grand plaisir de nous accompagner depuis hier. Le temps est doux. Voilà des conditions exceptionnelles que nul n'ose critiquer. Serait-ce que l'été des indiens, qui, jusque là nous avait oublié, reviendrait pour s'excuser?

La vie à Prologue se déroule comme dans la plupart des seigneuries et villages de même taille du Bas-Canada. La journée commence très tôt avec le lever du soleil et pour certains même avant et, elle ne se termine que tard le soir.

Dès l'aube, en belle saison, le chemin du Bordelo s'anime et bourdonne du bruit des attelages et des charrettes. Puis, selon le jour de la semaine, les piétons se rendent à l'église ou au travail. Il y a ceux qui se rendent chez le marchand général, Eustache Lavoie ou bien encore à la forge ou chez un quelconque artisan.

D'autres ont rendez-vous chez le notaire et percepteur seigneurial Donald Laprise. Parfois c'est au juge de paix qu'ils ont affaire.

Parmi les notables de Prologue, c'est souvent le notaire et le médecin qui se déplacent chez leurs clients.

Cette année, à cause de l'établissement des LIGNES de communication avec le futur, le petit comptoir postal de Casimir Paré sera certainement visité plus qu'à l'ordinaire.

Cette augmentation est sans compter le va-et-vient des étrangers qui arrivent à l'auberge qui sert de relais à la diligence et de ceux qui en repartent avec cette même diligence.

Puis, vers midi, c'est la pause, les habitants qui travaillent autour des bâtiments de ferme retournent à la maison et les autres demeurent sur les lieux de leur travail. Les villageois font de même. Après ce court moment de répit, chacun retourne à ses activités et trime dur jusqu'au coucher de soleil.

À Prologue, la plupart des habitants rentrent chez eux, mais, il y en a quelques-uns qui vont faire «une virée» à l'auberge l'Harfang des Neiges. Je vais faire preuve de charité chrétienne et taire les noms de ces usagers de la bouteille.

Voilà comment les choses se passent au quotidien pour la majorité des habitants et des villageois de la seigneurie Prologue durant les beaux jours de la belle saison.

Mais vous vous doutez bien que l'arrivée du mauvais temps, du froid et le raccourcissement du jour freinent bien des ardeurs.

Le dimanche est réservé au Seigneur. Au total, l'année religieuse des habitants de Prologue compte environ une centaine de dimanche et de fêtes consacrées à Dieu.

Maintenant, je me dois de vous fournir quelques informations concernant la création du village Prologue. Il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit que d'une mince partie du territoire seigneurial.

Les premiers emplacements concédés dans le village Prologue par le seigneur Gonzague comportaient des obligations contractuelles; des droits conventionnels réduits au retrait seigneurial, à certains devoirs d'utilité publique soient «tenir feu et lieu» dans l'emplacement concédé dans l'année subséquente à la concession; «souffrir et entretenir» la moitié des rues contiguës à son emplacement; laisser les rues du village libres à la circulation des voitures et ne pas empiéter sur les terrains réservés à cette fin par la construction d'escaliers, de galeries, de portes, de cours ou autrement.

Ma foi! Encore aujourd'hui, les propriétaires villageois ne peuvent couvrir leurs habitations et les autres bâtiments avec de la paille ou autres matériaux aussi inflammables. Toutes ces règles sont conformes à une ordonnance émise en 1797 relative à la police des bourgs touchant la prévention des incendies, la circulation routière à cheval, au vagabondage des animaux et autres.

À Prologue l'aménagement du village a répondu surtout à des impératifs topographiques et les emplacements ont été octroyés sans garantie de mesure précise. En cas contraire, l'arpentage de la propriété demeure aux frais du concessionnaire.

De plus il est inclus dans les contrats de concession d'emplacements, l'interdiction de vendre ou transporter, de quelque manière, les emplacements concédés à des gens de mainmorte (institution religieuse ou autre).

Vous vous doutez bien qu'il est de l'intérêt du seigneur Prologue de garder la plus grande partie du sol villageois sujette à des mutations vu qu'il en retire des droits casuels (lods et ventes) avantageux.

Le village est commodément situé entre la terre du marchand général Eustache Lavoie et celle de la veuve Rachel Blackburn. Il occupe un carré de 9 arpents de front sur 9 arpents de profondeur. À cela s'ajoute une portion d'environ 27 arpents figurant un triangle et se terminant en pointe. Cette portion de terre est d'environ 3 arpents de profondeur à la hauteur de la terre de la veuve Blackburn allant en rétrécissant vers la terre d'Eustache Lavoie.

Est inclus dans le territoire villageois, le manoir seigneurial avec ses dépendances, un moulin à grain, une église, une école, un cimetière, une auberge et 18 maisons. La population résidente est d'environ 112 personnes.

Le village comporte un total de 27 emplacements, y compris 2 emplacements beaucoup plus vastes englobant celui du domaine et celui du moulin seigneurial. Le moulin à scie est localisé juste au-dessus du village, du côté Est du domaine.

Diantre! J'espère bien que tous ces renseignements vous familiariseront avec les us et coutumes des gens de Prologue.

En terminant je vous donne le prix des crayons en 1852 au magasin général de Prologue. Il est le même que celui fixé en 1845 soit, 10 deniers.

À ce prix là vous comprendrez que la plupart des habitants de Prologue qui ont été choisis, préféreront utiliser pour la correspondance avec les gens du futur, des plumes d'oie transformées pour l'usage.



Ce matin, j'ai rencontré Ovide Polansky. Il m'a parlé de ses inquiétudes concernant la perception de certains habitants de Prologue. Après tout, il a été choisi pour participer à l'aventure des Lignes de Communication et pas eux!

— Fichtre! Que je lui ai dit pour le rassurer: mon garçon il y aura toujours des jaloux et des envieux. Faudrait pas que leur mauvaise foi vous fasse ombrage!

— «Z'êtes ben gentil, qu'il m'a dit en me serrant la main. J'veais faire mon grand possible pour que mes correspondants soient contents»!

Il m'a avoué être toujours très ému lorsqu'il reçoit une lettre du futur. Il m'a donné l'exemple d'un garçon qui s'appelle Marc-Émile.

Comme vous savez, le jeune immigrant polonais habite avec la famille de Georges Rasmussen, son oncle. Ma foi! je dirais que ces braves gens participent aussi à l'aventure de la correspondance par l'entremise d'Ovide. Ainsi, après le souper, avant que de souffler la dernière bougie, Ovide lit les lettres de ses correspondants et, après avoir discuté des curiosités révélées, chacun va se coucher en se questionnant sur la vie dans le futur.

Ovide s'interroge sur la vie de Marc-Émile qui n'a ni frère et ni soeur. Il croit que cela doit être très ennuyant. Il s'interroge aussi sur certaines expressions, inventions et métiers du futur.

Prenez, par exemple, le métier d'humoriste dont lui parle le jeune Marc-Émile: humoriste, qu'est-ce donc comme métier? Il s'en sont posés des questions.

Finalement sa tante Alice a clos le débat en suggérant qu'un humoriste devait être une sorte de médecin. Selon elle, ce mot ressemble au mot herboriste, à moins que ce ne soit un homéopathe?

Ovide croyait bien que je pouvais l'éclairer. J'ai plutôt suggéré qu'un humoriste devait être un comédien qui faisait du théâtre un peu comme Molière le faisait et comme certains auteurs comiques le font encore aujourd'hui.

Ma réponse lui a semblé satisfaisante, mais, il a tout de même posé la question à Marc-Émile.

Pauvre Ovide, les gens de Prologue ne sont pas toujours très «avenants». Comme il est ici depuis peu, plusieurs ne voient en lui qu'un étranger et les étrangers ne sont pas facilement admis dans la communauté.

Espérons que le temps fera bien les choses et que cet homme si gentil saura prendre sa place parmi nous. Espérons que les mauvaises langues se tairont et que les préjugés et l'intolérance disparaîtront.

Certains habitants de Prologue le taquine à cause de son accent et d'aucuns disent qu'il ne connaît pas assez bien la vie des gens du Bas-Canada et de Prologue pour en discouvrir avec d'autres étrangers.

BALIVERNES! Bougre de mécréants! Heureusement, la bonne humeur et le bonheur avec lesquels le jeune Ovide participe à l'aventure feront taire les plus envieux.

Diantre! Je m'interroge aussi sur ce qui se passe dans le futur. Est-ce que les habitants de ces univers lointains sont également intolérants envers les étrangers?

Augustin Lebeau, journaliste



Les revenus du seigneur Prologue

Prologue, mardi 9 novembre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

La nuit dernière, le mercure est descendu en bas du point de congélation. Il a fait 30 degrés. Aujourd'hui, le soleil a fait tout en son possible pour réchauffer l'air. La guerre entre lui et le froid a duré toute la journée: victoire du froid. C'est à peine si le frimas qui recouvrailt le sol au lever du soleil a frémi.

HONTE SUR MOI! J'ai constaté, en relisant mes chroniques, que j'ai omis de parler des revenus seigneuriaux. Voici donc quelques renseignements qui vous informeront de la chose.

Il y a d'abord les cens et rentes. Comme je l'ai déjà expliqué dans une chronique précédente, le cens (redevance en argent) est la rente féodale par excellence qui pèse sur un bien-fonds, la censive. Le cens est le signe d'une propriété directe du seigneur. Il faut donc avoir un titre pour exiger le cens. Il est perçu par le seigneur sur le lieu où il est dû, mais il peut être porté au domaine du seigneur. Il n'est pas très lourd, mais c'est un revenu non négligeable quand tous les cens sont additionnés.

De 1748 à 1760, Nicolas-Antoine Prologue a fixé la rente seigneuriale de ses premières concessions à «un sol» par arpent de superficie et un chapon vif ou «vingt sols» par arpent de front soit, 7 livres et 10 sols (livres françaises), pour une terre de 90 arpents.

À titre de comparaison, vers 1750, la rente totale, à l'île Jésus, était de 11 livres 5 sols soit, un sol par arpent de superficie et un demi-minot de blé par 20 arpents de superficie.

De 1761 à 1774, le nouveau propriétaire, Alexander McCoy a exigé que les censitaires versent un minot de blé à la place du chapon. À cette époque, dans la région, la valeur du minot de blé était d'environ 3 livres. Il va de soi qu'à mesure qu'il y a hausse du prix du blé, la charge devient plus lourde pour l'habitant.

De 1775 à 1803, Aristide Prologue a haussé la part de la partie en nature. Cette dernière passa alors d'un minot de blé pour une terre de 90 arpents à un minot et demi allant jusqu'à deux minots pour aboutir à une rente fixée à deux minots et un quart, à l'instar de celle ayant cours dans la seigneurie de «La Gâtine».

Au prix courant moyen de 5 livres le minot de blé, les nouveaux concessionnaires devaient alors débourser autour de 15 livres et 15 sols par an pour une terre de 90 arpents. Cette redevance est celle qui a pesé sur toutes les terres neuves concédées du temps de la gestion du seigneur Aristide Prologue et elle est demeurée inchangée jusqu'à nos jours. Le prix moyen du minot de blé en année commune à la fin du XVIII^e siècle était de 5 livres.

De 1804 à nos jours (1852), le seigneur Gonzague Prologue a maintenu le dernier taux fixé par son père alors qu'ailleurs certains seigneurs, anciens et nouveaux ont augmenté leurs revenus en haussant la part des cens et rentes.

Mais, le seigneur Prologue ne tire pas son revenu uniquement des cens et rentes. Comme déjà mentionné dans une chronique antérieure, il y a les lods et ventes, la rente des emplacements du village et une partie des revenus des moulins.

Dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, sous l'administration du seigneur Aristide Prologue, les moulins à scie et à farine ont été affermés. Au début du XIX^e siècle, le seigneur Gonzague Prologue a affermé à moitié profit, ces mêmes moulins.

L'affermage est en quelque sorte la location d'un bien moyennant un paiement.

Il y également les revenus rattachés à l'exploitation du domaine et des fermes.

PARDI! Vous pensez bien que le seigneur Gonzague Prologue a refusé de me divulguer les chiffres exacts de ses livres de compte! Le pauvre homme craint que j'utilise ces données à son désavantage auprès des commissaires chargés de faire enquête sur le régime seigneurial.

M'est d'avis que toute cette question le rend fort craintif et suspicieux.

Le seigneur Prologue baille également les revenus provenant de la perception des droits seigneuriaux. En vertu de cette entente l'agent seigneurial, Donald Laprise, prend la responsabilité entière de tous les frais inhérents à la gestion de la seigneurie, comme par exemple:

— «Entretenir les moulins, tenir les livres de compte et les plans terriers de la seigneurie, veiller à la perception et au respect de tous les droits féodaux en intentant et soutenant, si nécessaire, des actions judiciaires contre les censitaires contrevanants et finalement, veiller à faire procéder à l'arpentage et au bornage des terres de la seigneurie».

Vous imaginez sans doute toute l'importance de monsieur Laprise. Son rôle de régisseur est important non seulement sur le plan administratif et financier, mais aussi quant à l'aménagement des fiefs à savoir, construction de moulins, ouverture de nouveaux chemins, de nouvelles côtes, etc.

Le seigneur Prologue comme tous les seigneurs du Bas-Canada est un créancier privilégié ce qui fait qu'il est rarement perdant lorsque ses censitaires s'endettent.

Diantre! Je dirais que d'une manière ou d'une autre, de la redevance payée au moyen de divers travaux jusqu'à la saisie et la revente de la tenure paysanne, les seigneurs peuvent récupérer la majeure partie des dettes de leurs censitaires.

Par exemple, à l'occasion des ventes de terre par décret, les arrérages seigneuriaux sont les premières dettes remboursées, car les grands juristes comme Boutaric disent: «le seigneur est préféré pour ces arrérages à tous les créanciers parce qu'il exerce une action réelle qui, remontant au bail primitif, précède la propriété du tenancier et précède par conséquent toutes les hypothèques dont il a pu charger le fonds».

PAR LA BARBE DE MILLE DRAGONS! Ce verbiage juridique est très difficile à comprendre aussi, je ne vous en voudrai pas si vous êtes embrouillés par tous ces mots savants.

CERTES! L'utilisation d'un dictionnaire vous sera très utile. N'hésitez pas à chercher le sens de ces mots et ne plier pas l'échine devant la difficulté. Votre victoire ne sera que plus belle.

Pour relever ce défi, je vous conseille de consulter le **DICTIONNAIRE DE L'ACADEMIE FRANÇAISE**. Je suppose que ce dictionnaire existe encore à votre époque.

Les seigneuries sont divisées en rangs, concessions, côtes, traits-carrés, qui portent un numéro d'ordre, des noms propres, des noms d'accidents de terrain, de rivières ou des noms de saints. Les lignes séparant deux concessions ou deux rangs portent le nom de cordon ou fronteau ou ligne de concession. Le trait-carré est la ligne de concession sur laquelle les lignes latérales de lots tombent perpendiculairement. Les abouts sont des résidus de concession après l'établissement des traits-carrés.

De 1760 à aujourd'hui (1852) il n'y a pas eu d'institution du cadastre, mais il y a ce qu'on appelle, le «livre terrier».

Un livre terrier (on parle aussi de livre censier ou livre rentier, voire de terrier, de censier et de rentier) est un registre contenant les lois et usages d'une seigneurie, la description des bien-fonds (censives, concessions, domaines, fermes du seigneur, etc.), les droits et conditions des personnes, ainsi que les redevances et obligations auxquelles elles sont soumises.

Le seigneur Aristide Prologue s'était conservé une primauté d'accès à la terre ce qui lui a permis de se garder, ainsi qu'à ses héritiers, non seulement les bonnes terres, mais aussi les lieux les plus propices à l'établissement d'un moulin à farine ou d'un moulin à scie et surtout à la formation d'un village.

Car, c'est également du ressort du seigneur de concéder des emplacements villageois à titre de cens et rentes.

À l'arrivée d'Aristide Prologue, les habitants n'étaient pas munis, pour la plupart, de contrat de concession (actes notariés). Au début, une simple promesse verbale ou un billet sous seing privé du seigneur avaient suffi et permettaient l'occupation d'une terre.

Mais, avec l'arrivée d'Aristide Prologue, les choses changèrent. Il fit dessiner une carte qui délimitait le territoire seigneurial, le domaine et les censives. Les habitants durent faire arpenter et borner leurs terres et se munir d'un contrat de concession. Ce contrat confirmait légalement les titres de propriété du censitaire et les obligations qu'il avait envers le seigneur du lieu et les droits et devoirs du seigneur.

Voilà! J'imagine facilement que tout cela est bien compliqué pour vous, mais, dites-vous que ce que vous ne comprenez pas aujourd'hui, vous le comprendrez plus tard.

Que voulez-vous, nous ne vivons pas dans un système facile à comprendre, car le jargon des juristes et du droit est complexe et ne s'adresse pas véritablement au commun des mortels.

BREF! Ce qu'il faut comprendre c'est que notre système en favorise certains au détriment des autres.

J'imagine que cela n'a pas tellement changé au cours des âges.

Augustin Lebeau, journaliste



Les responsabilités de l'administration municipale

Prologue, mercredi 10 novembre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Aujourd'hui, le temps est splendide! Quelle belle journée!

L'année dernière, le journal de Prologue titrait: Élections! Élections! Élections!

«Toute personne désireuse de se présenter au poste de maire ou conseiller est priée de le faire savoir au plus tôt à notre aimable curé Chandonnay.»

«En vertu de la loi, il est maintenant possible que les villages se dotent d'une administration municipale.»

«Les responsabilités du maire sont principalement l'entretien des routes, la santé et l'hygiène de même que la réalisation de travaux communautaires jugés utiles.»

«Trois postes sont proposés: un maire et deux conseillers. Ces trois personnes devront prendre en charge les affaires publiques tout en continuant à vaquer à leurs occupations habituelles. Pour démontrer leur sérieux, les candidats devront disposer de vingt signatures appuyant leur candidature.»

Voilà! C'est déjà du passé! Vous connaissez la suite sinon, je vous conseille de vous informer en allant lire les chroniques écrites au cours de l'année 1851-1852 lors de la première expérience de l'installation des LIGNES de communication avec le futur.

C'est le docteur Charles Harris qui a été élu maire. Comme maire, le docteur Harris parcourt le territoire seigneurial. Sa fonction lui laisse bien peu de temps pour la lecture, l'une de ses occupations préférées. Toutefois, il a ses informateurs qui le tiennent au fait du passage d'étrangers qui viennent troubler la paix des lieux.

À ce propos, inutile de vous dire que madame Chiasson, l'aubergiste, ne tolère aucun désordre dans son établissement et, bien mal venu serait le pauvre homme qui oserait affronter la mauvaise humeur de la dame et de son légendaire rouleau à pâte.

Hé! Hé! J'ai bien dit «rouleau à pâte»: une arme redoutable avec laquelle les gens de Prologue ne badinent pas!

Cette année, il semble que notre bon docteur aura à tempérer les ardeurs des habitants qui souhaitent établir une maison de tempérance à Prologue et fermer tout lieu où l'on débite la boisson. M'est d'avis qu'il aura fort à faire pour que tout cela ne dégénère pas en affrontement général.

Le maire est également en charge de veiller au bon état des chemins et de faire en sorte que les rues ne soient pas trop irrégulières et étroites.

Comme vous savez, il revient à chaque propriétaire d'entretenir le chemin qui borde sa propriété, mais, depuis 1850, c'est la corporation municipale qui est chargée des gros travaux de voirie.

Dans les gros bourgs comme Saint-Hyacinthe, l'effort principal porte généralement sur le macadamisage de la grande rue. Mais, partout ailleurs, on cherche plutôt à améliorer l'assise des rues par l'épandage de gravier qui, au printemps ou après une averse, présente moins d'inconvénients que la seule terre battue.

Ma foi, à Prologue, l'état des rues, malgré toute la bonne volonté de nos élus, ne s'est guère amélioré si l'on considère les égouts à ciel ouvert, les nids de poules et les ventres de boeufs.

Le docteur Harris prétend que toutes ces difficultés rendent les trottoirs d'autant plus nécessaires. Ils doivent faciliter la circulation des piétons et les mettre à l'abri des dangers que représentent les attelages.

Il y a déjà un trottoir de bois devant la cordonnerie de monsieur Larose, le père du jeune Paulin, mais, il en faudrait beaucoup plus.

Quant aux autres services, et bien, il n'est pas difficile d'en faire la liste, car il n'y a pas d'aqueduc, pas d'égout, pas de service régulier d'enlèvement des ordures. À Prologue, l'enlèvement des ordures est laissé à l'initiative de chacun.

Chaque résidence dispose de son puits et déverse ses eaux usées dans un fossé relié à un canal creusé le long de la rue.

Il n'y a pas de pompes à incendies comme dans les grandes villes de Montréal et Québec. C'est en faisant une grande chaîne humaine, dont chaque membre était muni de seaux d'eau que les uns allaient remplir et que les autresjetaient sur le feu, que nous avons pu venir à bout de l'incendie du presbytère. Je dirais plutôt que nous avons seulement limité les dégâts et évité que le feu ne se propage également à l'église.

Cependant, cette catastrophe n'est pas comparable avec les terribles incendies qui ont dévasté des quartiers entiers dans les grandes villes de Québec et de Montréal.

À ce propos, notre jeune institutrice, mademoiselle Élisabeth Tremblay m'a raconté un affreux souvenir.

En effet, il y a de cela quelques années, elle a été témoin d'un drame affreux. Le 28 mai 1845, le feu ravageait plus d'un millier de maisons dans le faubourg Saint-Roch de Québec

et un mois plus tard, le quartier Saint-Jean subissait le même sort. Son grand-oncle et sa grande tante ont péri dans l'incendie. Sept ans plus tard, mademoiselle Tremblay garde encore en mémoire, l'image de la ruine et de la désolation du quartier.

En hiver, d'autres problèmes se posent et la corporation s'occupe, pour l'essentiel, des opérations de déneigement qui consistent généralement à battre la neige pour en faire une surface dure sur laquelle les attelages peuvent circuler.

En terminant, j'aimerais vous informer de la loi qui régit ce secteur de l'activité humaine dans certains villages du Bas-Canada. Il s'agit de l'«Acte pour pourvoir à la Police de certains Bourgs et Villages» (Loi de 1818). Bien entendu toutes ces règles ne sont pas observées dans les petits villages comme le nôtre, mais, il est certain, que cela vous donnera de quoi réfléchir sur le sujet.

- 1) Le pouvoir qu'aura l'inspecteur de visiter toute maison, appentis ou autre bâtiment pour s'assurer de la sécurité en regard des risques d'incendie.
- 2) L'obligation, pour chaque propriétaire de maison, de placer des échelles sur les toits près des cheminées.
- 3) L'obligation de disposer sur place de deux seaux propres et convenables pour transporter l'eau dans le cas de feu.
- 4) La défense pour quiconque d'entrer dans une grange, appentis ou étable avec une chandelle ou une lampe allumée, à moins qu'elle ne soit bien renfermée dans une lanterne, ni avec une pipe ou un cigare allumé.
- 5) L'interdiction de faire du feu dans une maison ou appentis ailleurs que dans une cheminée ou dans un poêle de fer ou autre métal.
- 6) L'obligation pour quiconque de transporter du feu «dans des vaisseaux de cuivre, de fer ou de fer blanc».
- 7) L'interdiction de mettre ou loger, ou de faire mettre ou loger, du foin ou de la paille dans une maison.
- 8) L'interdiction aux boulanger, potiers, brasseurs et toute autre personne de bâtir ou faire bâtir un four ou des fourneaux à l'intérieur des limites du village sans y joindre une cheminée de pierre ou de brique exhaussée d'au moins trois pieds au-dessus du toit de la maison; l'obligation de conserver la poudre à fusil dans des boîtes à métal.
- 9) L'interdiction de vendre ou permettre de vendre dans sa maison, son hangar, magasin, appentis ou autre bâtiment de la poudre à fusil après le coucher du soleil, et d'en conserver plus de vingt-cinq livres dans les dits bâtiments.
- 10) L'interdiction «de faire passer des tuyaux de poêle dans les cloisons de bois lattées, ou à travers les murs et les planchers à moins qu'il n'y ait six pouces de pourtour entre le tuyau et la cloison ou le plancher»; ces tuyaux devront être entourés de tôle ou de fer-blanc cloué sur la cloison ou le plancher et passer dans une cheminée; quant aux poêles, ils devront être situés à au moins dix pouces francs des cloisons lattées ou de bois.
- 11) L'obligation de ramoner ou de faire ramoner les cheminées au moins une fois tous les deux mois.
- 12) L'interdiction de bâtir ou de faire bâtir des fourneaux à charbon de bois dans les limites du bourg.

J'espère que vous aurez compris toute l'importance de cette loi dont le seul objectif est d'assurer la protection de nos concitoyens.



Le docteur Harris est venu me voir hier. Nous nous sommes rencontrés alors qu'il était en route pour le bureau de poste où monsieur Casimir allait se charger d'expédier ses lettres vers le futur via la machine spatio-temporel.

Il m'a parlé de sa joie de faire connaissance avec les jeunes du futur.

— Nous n'en sommes qu'aux présentations, m'a-t-il confié en souriant.

Il m'a avoué avoir été très flatté d'avoir été choisi par ces jeunes. Il croit qu'il aura beaucoup de plaisir à parler de nos mondes respectifs.

Diantre! Je n'en doute pas. Il est bien connu que le docteur Harris est un homme curieux, avide de connaissances. Il va falloir que ses correspondants le nourrissent de leurs us et coutumes, des inventions de leur monde.

D'autres habitants de Prologue sont venus me dire qu'ils avaient également reçus du courrier. La correspondance semble bien partie: espérons que tous seront comblés et que cette merveilleuse aventure nous rendra meilleurs!

Augustin Lebeau, journaliste



La messe du dimanche et la prospérité de Léon Simard

Prologue, jeudi 11 novembre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Encore ce matin, nous fûmes réveillés par les émanations vaporeuses du frimas déposé sur le sol par la froideur de la nuit. Au cours de la journée, calmement, sans faire de bruit, des nuages ont pris place au-dessus de nos têtes, laissant planer un doute raisonnable sur une éventuelle chute de neige pour demain.

Fichtre! Avant que de passer à un autre sujet, je me fais un devoir de terminer mon exposé sur les règlements concernant le bon fonctionnement des villages à travers le Bas-Canada.

La loi de 1818 devait être en vigueur jusqu'en 1822, mais, elle a été reconduite maintes fois par la suite. Mais, comme vous devez le savoir, il n'y a pas que le feu qui pose problème. La circulation à cheval, les déchets et les animaux de ferme sont également des sujets traités par la loi. Ainsi, il est interdit:

1) d'aller au galop ou «plus vite que le trot ordinaire» à l'intérieur des limites du village, que ce soit à cheval, en calèche, en charrette ou autre voiture;

2) de jeter ou faire jeter du fumier, des décombres ou des ordures dans les rues, ruelles ou places publiques situées à l'intérieur des limites du village et, en corollaire, l'obligation de les faire enlever sur l'ordre de l'inspecteur;

3) de laisser vaquer son cochon ou ses cochons, son cheval ou ses chevaux dans les rues, ruelles ou places publiques du village.

Voilà, j'ai terminé mon exposé sur les interdictions de la loi concernant le bon fonctionnement des villages. J'espère avoir été clair.

Passons à un autre aspect de la vie de nos habitants: la religion.

Sur le plan religieux, l'événement le plus important et le plus fréquent est bien sûr, la messe du dimanche.

Outre son caractère sacré, sitôt après le service divin, pourvu qu'il fasse beau, les gens de Prologue se retrouvent sur le parvis de l'église pour discuter de tout: de politique, de température, d'agriculture, d'éducation.

Pour plusieurs, c'est aussi l'occasion de faire des affaires et, pour certaines dames, de montrer les nouvelles acquisitions.

La messe du dimanche est, pour ainsi dire, le pain de la vie du village Prologue à l'exception des grandes fêtes comme Noël et Pâques qui sont le temps des bons voeux et parfois même, le temps de grandes réconciliations.

À propos! M'est d'avis que nous ne sommes pas prêts de voir une réconciliation entre le marchand général et Léon Simard, l'habitant le plus prospère de Prologue. Ceux-là se haïssent depuis des temps immémoriaux.

Pour vous donner une petite idée de la prospérité du bonhomme Simard, je suis allé du côté de ses bâtiments de ferme et j'ai fait un inventaire rapide des animaux qu'il possède.

Par exemple, dans l'étable, j'ai compté 24 poules et 1 coq; 3 mères moutonnes et 1 bétier; 1 vache rouge, ventre blanc; 1 vache noire, ventre blanc; 1 vache brune barrée; 1 vache rouge, le dos blanc; 1 vache caille, noir et blanc; 1 grosse vache noire; 2 jeunes taureaux dont l'un barré brun et l'autre caille; 2 taures de 18 mois cailles, noir et blanc et rouge; 1 génisse du printemps, caille; 4 cochons.

M'est d'avis que ces animaux sont de qualité et valent en moyenne, pour les vaches, 48 livres françaises.

Je me suis transporté à l'écurie et j'ai compté: 1 cheval sous poil rouge valant environ 90 livres; 1 jument sous poil noir valant au minimum, 165 livres; puis 1 cheval sous poil rouge dénommé «Centaure» et qui est estimé à plus de 195 livres françaises.

Je me suis laissé dire que CENTAURE était le meilleur coureur à des lieues à la ronde. Seule madame Pétronille Papineau, qui fait depuis peu l'élevage de chevaux de course, peut s'enorgueillir d'avoir un meilleur cheval. J'ai compté également un poulain noir du printemps.

Il paraît que ce poulain est le fils d'un cheval légendaire.

Qui plus est, le bonhomme Simard fait également concurrence au marchand général puisqu'il loue des poêles aux habitants.

J'ai appris que cette année, il a loué trois poêles à différents habitants. Ce sont des poêles simples pour la plupart et la location est généralement faite jusqu'au premier mai 1853.

Le prix de location varie entre 7 livres et 10 livres pour des poêles estimés à 24 livres ou bien encore à 36 livres.

Léon Simard possède également plusieurs autres terres qu'il baille à ferme. Par exemple, il a une ferme située à la seigneurie de la Vadrouille près de l'anse à la Raquette. Cette concession est tenue à ferme par un nommé Louis Roger dit Latouche et Léon Simard a prêté les effets, articles et animaux nécessaires à son exploitation.

Finalement, Léon Simard a aussi loué des animaux chez différents habitants comme par exemple, quatre vaches affermées pour une valeur de 108 livres française et cinq autres vaches, affermées chez différents habitants de Prologue à raison de 18 livres la vache.

Ma foi! Je comprends que cette prospérité fasse l'envie de plusieurs habitants de Prologue et j'oserais ajouter, qu'elle fait également l'envie de plusieurs notables!

Encore le docteur Harris!



Ce matin, il est venu me voir avec la lettre de l'un de ses correspondants. Il s'agit d'un dénommé Frédéric. Ce dernier a écrit qu'un dénommé Bob dit l'éponge résidait dans une maison en ananas.

Il est venu me faire lire cette lettre afin d'être certain qu'il avait bien lu: une maison en ananas.

Avouez que cela est impensable, incroyable, des plus étrange. Nous sommes tous les deux dans l'expectative: s'agit-il d'une blague?

Puis, ce fut au tour de madame Marie-Louise Beaulieu. Elle est arrivée à la belle épouvante. Elle m'a fait lire la lettre de sa correspondante. Voici le paragraphe qui l'a tant interpellé:

— « [...] Ma classe est composée de 26 élèves. Dans ma classe il y a un bar à correction. [...] ».

Voyez sa réponse:

— « [...] C'est mon Alcide qui a été surpris d'apprendre qu'il y avait une taverne à votre école! Ici à Prologue, nous avons peine à permettre que madame Chiasson vende de la boisson à ses clients. Il ne faudrait pas que monsieur le curé Chandonnay apprenne cela; il nous empêcherait de correspondre avec vous, chère amie! »

— Pis c'est pas tout, m'sieur Lebeau. Y paraît qu'il y a aussi un coffre aux trésors dans la classe.

— Vous pensez ben que j'me suis pas laissée faire. J'lui ai répondu à la p'tite que je n'étais pas sotte. Crotte de bouc! que je lui ai dit:

«C'est pas «croyable»! Un coffre aux trésors à l'école. [...] Vous exagérez pas un peu m'zelle? D'abord un bar à correction... pis ensuite un coffre rempli de trésors! C'est pas que je suis «soupçonneuse», mais je trouve que ça fait bien des bizarries pour une école!»

Madame Beaulieu s'en est retournée comme elle était venue... comme le vent!

M'est d'avis que nous n'avons pas fini d'avoir des surprises avec ces Lignes de Communication. Espérons que nos habitants sauront garder une bonne ligne de conduite malgré les difficultés qu'ils éprouvent à comprendre la vie des gens dans le futur. Espérons que nous aurons des explications sur toutes ces curiosités qui peuplent cet univers lointain.

Augustin Lebeau, journaliste



Commerce international et travail des enfants

Prologue, samedi 13 novembre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

C'est à grand coup de rayons brûlants que le soleil s'est attaqué à la blancheur du sol.

Il a commencé tôt et il a vaincu. La neige est en train de disparaître, de s'enfouir dans le sol, laissant ce dernier dans un état pitoyable et miséreux.

Encore aujourd'hui, je profite de cette tribune pour vous donner des nouvelles de notre monde. Je ne sais ce qu'il en est des relations internationales dans le futur, mais, en 1852, elles sont parfois déterminantes.

Ainsi, les relations commerciales entre la France et le Canada ont été pendant longtemps interrompues.

Québec, qui en est la principale place de commerce, n'avait pas vu entrer dans son port, depuis longtemps, quelque navire français, lorsqu'il en est arrivé un de Nantes, l'Hébé, en 1822. Mais en 1829, il en est arrivé deux autres, jaugeant ensemble 471 tonneaux. En 1830, il en est arrivé six.

Néanmoins, je me dois de vous faire observer qu'à défaut de départs directs de la France, à cause du peu de volume de la plupart des articles, les exportations de France pour le Canada s'opéraient généralement par la voie de l'Angleterre ou de New-York et Boston.

Puis, le traité de commerce du 26 janvier 1826, entre la France et la Grande-Bretagne, a ouvert les ports de toutes les colonies du Royaume-Uni aux bâtiments français, aux conditions qui régissaient alors la navigation britannique elle-même.

En 1831 le Canada a reçu de France par New-York, le canal d'Albany, Whitehall, le lac Champlain et le port Saint-Jean, trente-huit caisses d'instruments de musique, vingt-et-un caisses de grains et arbustes et dix-sept caisses d'estampes.

La parfumerie, l'horlogerie, la bijouterie française étaient et sont toujours recherchées. Il en est de même des articles de mode, de nouveauté, de rubanerie et de cordonnerie pour femmes. Les toiles damassées, les couvre-pieds de Marseille, les gros de Naples et de Lyon, les indiennes superfines de Rouen, garnissent les magasins de Québec et de Montréal, en concurrence avec les tissus anglais.

Les papiers peints français sont estimés; quelques fabrications se parent de cette indication «À la Française». Cet engouement de la bourgeoisie des grandes villes pour les articles français est tel, que des Français récemment établis dans le Bas-Canada y ont monté des manufactures de toiles cirées, de tissus imperméables.

Les gazettes ne cessent d'annoncer des produits importés pour l'intérieur domestique: chaises en imitation de bois de rose, tables de nuit en acajou, tapis, tapisserie française, garnitures de papier-tenture. De menus articles de verrerie comme: verres, carafes, miroirs, images peintes sur verre. Des tissus, des vêtements et des chaussures: étoffe de soie, dentelles françaises, batiste, toile cirée de Bristol, houppelandes de drap, corsets «dans le dernier goût», cartes de divers patrons, bottes «dites de Wellington et à la Cobourg», souliers pour hommes et pour femmes.

Je ne saurais passer sous silence les produits de l'alimentation fine et des vin tels: huile d'olives, moutardes, citrons et oranges confits, marmelades, dragées, fromage de Gruyère, prunes sèches, raisins, câpres marinées; vin de Port et de «madère», ratafias, Bordeaux, Sauternes, Graves, Saint-Emilion, «Margot», Saint-Julien.

Les articles réservés au culte et à la piété ne sont pas en reste. Les gazettes annoncent: chapelets, crucifix de cuivre, d'os, d'ivoire, feuillets d'or, brocart, galon d'or et ornements pour les églises, drap d'or pour chasuble, cire blanche pour cierge.

Divers autres articles viennent remplir les étagères des maisons de commerce: tabatières, fouets, graines de jardin, plantes, arbustes et, de la papeterie: plumes, papier et papier à lettres, plis à cacheter; puis de la musique en feuille, des gravures et des tableaux peints par les premiers maîtres.

Diantre! Il faut comprendre que tous ces produits d'importation ne se retrouvent que dans les maisons bourgeoises des grandes villes et des campagnes.

En effet, ce n'est pas le lot de l'habitant de Prologue ni même celui des artisans. Vous pensez bien que toute cette richesse a ses revers ici, à Prologue, comme partout ailleurs dans le monde.

L'autre jour, je discutais justement de la question avec Monsieur James MacPherson et cela nous a menés sur la question du travail des enfants en Europe.

Diantre! Je vous rappelle que monsieur MacPherson a traversé l'Europe en tout sens et il a vu des choses pas très catholiques!

Par exemple, il est convaincu que dans l'ensemble de l'industrie du coton (en 1835) les moins de 14 ans représentaient environ 10 à 15 «per cent» de la population active et les jeunes de 14 à 18 ans, environ 12 «per cent».

Il paraît que dans les mines du Cumberland les enfants commencent à travailler à 5 ou 7 ans.

Dans l'industrie textile le développement des métiers automatiques a fait que le servant du métier n'avait plus besoin d'aides aussi nombreux (vers 1830).

Il croit que cette évolution n'était pas seulement le fait des filatures, car au même moment les lois réglementaient l'emploi des femmes et des enfants dans l'industrie.

La loi de 1833 a interdit l'emploi d'enfants de moins de 9 ans et a limité le travail des enfants de 9 à 13 ans, à 8 heures par jour et celui des jeunes de 14 à 18 ans à 12 heures par jour.

La loi de 1842 a réglementé plus spécialement le travail dans les mines: elle a interdit l'emploi au fond, d'enfants de moins de 10 ans.

La loi de 1844 a enfin limité à 6 heures et demie le travail des enfants de 8 à 13 ans, afin que leur éducation puisse être assurée et la loi de 1847 a limité à moins de 10 heures le travail des femmes et des jeunes de moins de 18 ans.

Cependant, monsieur MacPherson m'a affirmé que cette réglementation était souvent inapplicable principalement dans le cadre de ce que les Anglais appellent le «domestic system», alors que les abus y sont encore plus graves.

À notre époque, à Manchester, l'espérance de vie est de 24 ans, contre 40 ans en moyenne en Angleterre: à Glasgow, le taux de mortalité est deux fois plus élevé dans les quartiers populaires où les familles vivent entassées dans de petits logements. Cette inégalité s'est exacerbée lors des épidémies de choléra de 1832 et 1849.

Pour James, l'une des causes de cette inégalité devant la mort est l'inégalité dans les conditions de logement.

Il paraît que l'épidémie de choléra de 1832 fit 18,000 victimes et les villes constituèrent un lieu privilégié de diffusion du mal.

Fichtre! Cela me donne des sueurs froides dans le dos! J'espère bien que les jeunes du futur ne sont pas obligés de travailler dans les industries textiles et dans les mines.

Ma foi! Il n'est pas difficile d'imaginer que l'entassement de la population, la pollution par les usines et, surtout, l'insuffisance des équipements collectifs créent des conditions de vie non seulement antihygiéniques et favorables à la diffusion des maladies, mais encore très éprouvantes.

J'ai lu plusieurs auteurs sur le sujet et, en particulier, le Français Léon Faucher et l'Allemand, Friedrich Engels.

Ici, au Bas-Canada les chiffres disent que dans les grandes villes comme Québec et Montréal, de nombreuses familles de huit, neuf et même dix enfants doivent s'entasser dans des petits logements ou des petites maisons d'à peine quatre cents pieds carrés.

Misère! En voilà assez sur les richesses et les malheurs de notre monde.

Je vous laisse, en espérant, que le futur n'est plus témoin de telles inégalités!



Les habitants du village viennent souvent me raconter des choses bizarres sur leurs correspondants du futur.

J'en ai parfois des frissons dans le dos et je ne suis pas le seul.

La jeune Chloé Lavoie me disait justement que l'une de ses correspondantes avait des iguanes: de longs animaux exotiques verts!

C'est à croire que l'originalité des gens du futur se propage même chez les animaux.

— Est-ce que vous croyez que les vaches sont bleues dans le futur et que les poules sont rouges, m'a alors demandé mademoiselle Lavoie, les yeux pétillants d'imagination?

Cette dernière phrase m'a bien fait rire, des vaches bleues, vous imaginez!

J'ai aperçu le seigneur Gonzague Prologue ce matin, il me paraissait bien pâle. Je l'ai donc suivi jusqu'au manoir. Après les politesses d'usage, il m'a expliqué son malaise.

— Lorsque vous m'avez vu, je sortais à peine du bureau de poste. J'ai reçu aujourd'hui une lettre de jeunes correspondants qui me disent: «qu'ils m'avaient choisi parce que j'étais le plus vieux!»

— Mais vous savez bien que vous êtes l'éternelle jeunesse du village, dis-je, quelque peu embêté. Vous n'avez qu'à leur montrer que vous êtes jeune de coeur, ajoutais-je en essayant de le réconforter.

— Ne vous en faites pas pour moi, dit-il, je me suis vite consolé car, ces jeunes voulaient sûrement dire que je suis certainement celui qui en sait le plus dans le village!

Hum! Voilà que tout devient différent. Une flatterie fait vite oublier une maladresse. N'empêche qu'il y tient à sa jeunesse éternelle, notre seigneur!

Ce matin, le maître de poste m'a confié que le jeune Henry-Firmin McLean était venu lui porter une lettre. Il paraît qu'il sentait très fort le fumier de vache et, Casimir se demande si cette odeur risque de traverser les LIGNES.

— Imaginer la gêne de monsieur McLean si ces correspondants lui disaient que ses lettres leur parviennent avec des odeurs telles, qu'elles ont vidé la classe ou fait évanouir les jeunes filles!

— Ne vous en faites pas, cher monsieur, si les odeurs traversent les LIGNES, le jeune habitant ne sera pas le seul à embaumer les classes du futur.

Il est parti peu satisfait de ma réponse. Après son départ j'ai réfléchi à tout cela.

J'imaginais les gens du futur qui, à l'arrivée des lettres sonnaient une cloche annonçant: Attention! Attention! elles arrivent les lettres du passé; voilà la lettre de Firmin, voilà la lettre de Trefflé, voilà la lettre d'un tel! Hum!

Sapristi, si cela se produisait réellement: quelle honte, quelle honte!

Réflexion faite, si les odeurs des gens du futur ne nous parviennent pas, pourquoi nos odeurs traverseraient-elles les LIGNES.

Ouais! M'est d'avis que cette logique est implacable!

Augustin Lebeau, journaliste



Discussions entre aubergistes — Prendre le thé avec Pétronille Papineau

Prologue, lundi 15 novembre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Le soleil, ce «sacripant», nous a quitté sans laisser d'adresse, nous abandonnant avec une pluie fine, froide et triste qui s'ingénie à poursuivre l'oeuvre entreprise sur la terre dénudée.

Nous avons eu de la grande visite à Prologue. Madame Delvéchio, une amie de toujours de notre bonne aubergiste, est venue passer quelques jours parmi nous.

Cette bonne amie de madame Thérèse Chiasson est aubergiste à Montréal. Les deux femmes se voient, en général, deux fois par année à leur anniversaire respectif.

Madame Delvéchio tient d'une main ferme une auberge baptisé «Au petit pot».

Madame Chiasson m'a confié qu'elle trouve cette dame fort gentille et elle admire sa façon d'écouter les autres comme s'ils étaient les personnes les plus importantes à ses yeux. Elle aime également ses pitreries; elle est parfois si drôle et coquine lorsqu'elle imite les «manières» de quelques clients, que notre bonne aubergiste en a des crampes au ventre et qu'elle en rit pendant le reste de l'année.

Ma foi! J'ai eu également le privilège d'admirer ce talent d'imitation et je dois dire qu'il est pittoresque.

Lorsque je vais à Montréal, en mission pour l'un ou l'autre de mes clients, je ne manque jamais de m'installer à l'auberge de cette charmante dame.

Diantre! Vous imaginez bien que j'étais fort content à l'annonce de l'arrivée de cette dame étonnante. Je suis donc allé la voir à l'auberge, l'Harfang des Neiges.

Cette auberge est très bien tenue, n'en déplaise à certaines personnes qui aimeraient bien voir l'établissement fermé.

En arrivant au village, vous ne pouvez manquer l'auberge. L'odeur des bons repas que l'on y prend et, surtout l'odeur des tartes aux pommes de ma bonne amie Thérèse, nous y mène les yeux fermés.

Il faut que je vous dise que la table de madame Chiasson jouit d'une excellente réputation à des lieues à la ronde.

Toujours est-il que l'auberge est un grand bâtiment de trois étages. Il est en pierre de taille surmonté d'un toit mansardé à quatre pans et cintré, sur ses flancs, de deux cheminées hautes et larges. C'est une maison de 55 pieds de long sur 42 pieds de large.

L'histoire de cette maison est particulière. La construction de cette maison date des années 1830. Elle fut érigée pour un officier anglais, John Fraser.

Ce dernier officier à la retraite demeurait à Sorel. Mais, il avait décidé d'installer sa famille dans une seigneurie où était présente une communauté d'origine écossaise.

Comme vous savez, la côte des Écossais ou rang des Anglais localisée sur le flanc Est de la montagne, derrière les terres de la côte Saint-Ambroise, a accueilli plusieurs immigrants écossais et irlandais.

Certains vieillards disent que le paysage de Prologue plût tellement à l'officier Fraser qu'il décida d'y finir ses jours avec sa famille. Il paraît que cet officier avait une fortune considérable. Il désirait que sa maison soit celle offrant la meilleure hospitalité à ses amis (officiers, marchands et entrepreneurs) d'origine écossaise à des lieues à la ronde.

La rumeur veut qu'il ait fait image de grand seigneur ce qui eut pour conséquence d'incommoder quelque peu le seigneur Prologue.

Certains habitants disent que les deux hommes étaient en mauvais termes et qu'ils ne s'adressaient la parole que se pour se dire des sottises. D'autres habitants affirment que tout cela est légende et que le seigneur Prologue ne pouvait manquer à ce point de jugement.

À cette époque une partie de cette maison servait aussi de relais postal et John Fraser avait de grands projets pour l'exploitation de son petit domaine.

Son destin fut tout autre. Mais je vous parlerai de cela dans une autre chronique.

Toujours est-il que par un retournement des choses, madame Thérèse Chiasson qui, au cours de la même période, avait hérité d'une petite auberge dans la basse-ville de Québec, acheta la maison Fraser qui avait été la proie des flammes.

Elle m'a confié qu'elle était spontanément tombée amoureuse de l'endroit. Elle acheta la maison à bas prix vu l'état dans lequel elle se trouvait. Elle décida de la rénover et de la transformer en auberge.

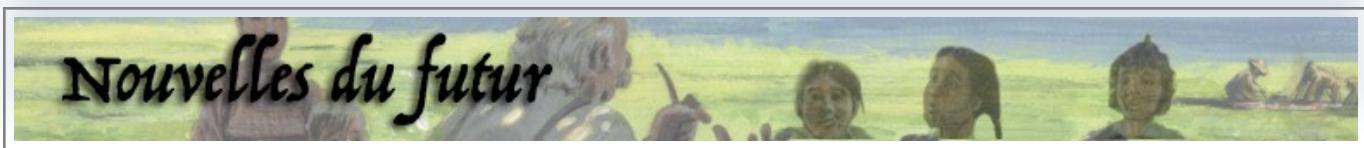
Comme le bâtiment a été en partie reconstruit et rénové dans les années 1840-1845, il a aujourd'hui, une très belle apparence. C'est l'un des plus beaux bâtiments que l'on retrouve sur notre territoire.

C'est également un lieu fantastique pour la circulation des idées.

Il faut savoir qu'ici, il est peu courant que les habitants sachent lire et écrire. Ceux et celles qui ont cet admirable talent se prêtent volontiers à une activité qui est pratiquée dans la plupart des campagnes du pays; je parle de la lecture à haute voix.

De plus, il est de notoriété publique que Thérèse Chiasson adore lire les revues et les journaux. Ainsi a-t-elle ramené de Québec tous les numéros de la «Gazette de Québec» qu'elle ramassait depuis son installation à cet endroit, en 1820. Elle a ainsi de nombreux numéros de ce journal dont certains datent du XVIII^e siècle. Puis, il y a plusieurs numéros d'un autre bihebdomadaire de Québec soit, «Le journal de Québec». Elle conserve aussi de nombreux numéros de journaux de Montréal ramassés par son amie, madame Delvéchio, monsieur Eustache Lavoie, le marchand-général et par son époux (Maurice Leblanc) lorsqu'il se rendent à Montréal pour faire des commissions.

Les clients ont donc ainsi un assortiment de périodiques qu'ils peuvent lire comme bon leur semble pendant leur séjour à l'auberge. Thérèse garde également divers numéros de journaux laissés à l'auberge par des clients ou bien encore ramenés par le juge de paix lors de ses déplacements.



Hier, Madame Pétronille Papineau m'a invité à prendre le thé. C'est une coutume qu'elle tient de l'Angleterre et du cercle d'artistes qu'elle fréquente à Montréal. Parmi eux, il y a plusieurs anglophones.

En Angleterre, elle a pris l'habitude, vers 16 h, de se faire servir dans son boudoir un thé accompagné d'une collation.

Elle appelle cela «afternoon tea» ou «four o'clock tea».

Lorsque je suis entré chez elle, elle portait une vaporeuse robe d'intérieur appelée «tea gown». Elle rayonnait d'aisance. Elle m'a raconté que lors de son séjour en Europe, elle a souvent été conviée chez des amis à des soupers habillés, appelés «dinner party».

— Dans ces sortes de soirées, a-t-elle ajouté, on boit le thé et on mange des pâtisseries servies au salon par la maîtresse de maison, tout en écoutant de la musique et en jouant aux cartes ou à des jeux de société.

— Vous n'êtes pas sans savoir qu'ici, au Bas-Canada, prendre le thé est une tradition anglaise. Nos ancêtres préféraient boire du café et du chocolat en provenance des colonies françaises des Caraïbes. C'est seulement après la Conquête, avec l'arrivée des Anglais que l'habitude s'est installée d'abord dans la bourgeoisie où il était souvent consommé comme boisson curative. On buvait alors des thés chinois ou indiens importés d'Angleterre.

— Est-ce que vous savez, monsieur Lebeau que Jérôme Lagibotière est un grand buveur de thé? Pas plus tard que la semaine dernière je l'ai invité avec monsieur Hilaire Borduas à prendre le thé chez moi. Il paraît que le thé est devenu un élément essentiel à l'alimentation des coureurs des bois, des chasseurs et des bûcherons.

— Vous devinez que pour ces hommes qui travaillent très fort et dans des conditions difficiles, le thé est avant tout une boisson énergétique.

— Ici à Prologue, il vous est certainement déjà arrivé de prendre le thé chez le seigneur Gonzague Prologue ou bien encore chez le sieur Donald Laprise. Le seigneur Gonzague Prologue n'a que du thé de la meilleure qualité et il est très agréable de prendre le thé en si bonne compagnie.

— Diantre! chère amie, vous ne me ferez pas croire que le thé est aimé de tous. Je connais des notables d'ici et d'ailleurs qui détestent le goût du thé. Ils l'utilisent quelquefois, comme sudorifique, pendant leurs maladies, mais souvent ils lui préfèrent une infusion de camomille. Mon vieux père prétend que les notables prennent cette drogue pour faire comme les Anglais, vu qu'ils ne peuvent le consommer pour le goût qu'il trouve infecte autant que les biscuits qui les accompagnent!

— Pis encore! vous n'avez jamais remarqué que lorsqu'on «mord dans un biscuit croustillant, son craquement assourdi qui le mange et ferme ses oreilles aux bruits extérieurs.» Par exemple, à l'heure du thé lorsque les gens sont occupés à croquer des biscuits ou des gâteaux secs, ils ne peuvent se comprendre et leur conversations se limite à des «Pardon?», «Vous disiez?», «Un instant, s'il vous plaît!»

— Taratata! Quoi qu'il en soit, je ne vous ai pas invité pour parler de thé ni de biscuits secs, m'a-t-elle dit sur un ton de réprimande. Je voulais plutôt vous parler de la correspondance avec les jeunes du futur.

Certes! Certes! madame Papineau, je vous écoute.

Elle avait le visage resplendissant.

— Je suis très heureuse d'avoir toutes ces jeunes correspondantes pour m'expliquer la vie du futur, car je crois que la vie est toujours plus intrigante et intéressante lorsqu'elle est racontée par de jeunes personnes.

— Avec elles, j'aimerais parler de tout.

— Est-ce que vous savez monsieur Lebeau que les pâtes sont parmi les mets préférés de mes correspondantes. Cela me rassure sur mes goûts d'autant plus qu'ici, à Prologue, nous sommes bien peu nombreux à connaître et à aimer ces plats. C'est également en Europe que j'ai eu la chance d'y goûter. Depuis, je demande sans arrêt à madame Thérèse Chiasson et à Monsieur Delciso de me préparer, des macaronis, des lasagnes, des spaghetti.

— Cependant, cher ami, j'ai des interrogations. Le père de l'une de mes correspondantes travaille dans une carrière pour la vérification des véholes. Est-ce que l'on parle de ce métier dans l'une des encyclopédies qui parent votre grande bibliothèque? Avez-vous déjà entendu parler de ce métier?

— Je n'eus pas le temps de faire connaître mon ignorance que déjà elle poursuivait sur sa lancée.

Les deux chats de la maison, Baptist et MinMin étaient étendus côte à côte et ils se prélassaient dans un rayon de soleil que laissait filtrer la fenêtre.

— Savez-vous, cher ami, que certaines de mes correspondantes demeurent à Terrebonne. Vous et moi connaissons ce petit bourg, nous y avons même des amis communs. J'ai demandé à mes amies de s'informer à savoir si le bureau de poste qui, de nos jours, dessert la population existe encore dans le futur! Monsieur Casimir est également curieux de l'affaire.

— Croyez-vous, cher ami, que nous laisserons beaucoup de traces de notre passage sur terre? Est-ce que le futur se souviendra du passé?

— J'étais sur le point de lui faire part d'une réflexion lorsqu'elle s'est approchée de moi et comme une petite fille taquine elle m'a gratifié d'une chiquenaude sur le nez comme elle l'aurait fait avec un enfant. Prise d'un rire incontrôlable, elle est retournée à son fauteuil sans s'excuser de son geste!

Inutile de vous dire que j'étais dans tous mes états et je crois bien que j'ai rougi. Diantre! La correspondance avec les jeunes du futur rend les habitants de Prologue quelque peu curieux, bizarres. Serait-ce un effet de la machine spatio-temporelle?

Augustin Lebeau, journaliste



Des journaux et des périodiques à l'auberge Harfang des Neiges

Prologue, mercredi 17 novembre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Voilà que la pluie recommence son manège. Qu'y a-t-il de plus désagréable qu'un visiteur qui ne sait pas partir alors que la politesse l'exige? Quel plaisir j'éprouverais si, d'un coup de pied, je pouvais expulser cette pluie fine, tenace, disgracieuse et cinglante et, la remplacer par des millions de flocons étincelants.

Aujourd'hui je donne suite à ma chronique précédente. Je disais donc que les clients de madame Chiasson ont un assortiment de périodiques qu'ils peuvent lire comme bon leur semble pendant leur séjour à l'auberge.

Par exemple, il y a quelques numéros de «L'Écho du pays» (1833 à 1836), un hebdomadaire de Saint-Charles, village Debartzch dans lequel on trouve des textes de François-Xavier Garneau, Louis-Joseph Papineau, Jean-Baptiste Meilleur, Louis-Hypolyte Lafontaine, etc. Du même endroit, provient «Le Glaneur» (1836-1837) de Saint-Charles, un journal littéraire d'agriculture et d'industrie.

Il y a aussi quelques numéros de «L'Abeille Canadienne» (1833-1834). Curieusement, il y a un numéro dans lequel de nombreuses colonnes traitent de la situation politique en Pologne. Madame Chiasson a promis de le prêter au jeune Ovide Polansky lorsque ce dernier maîtrisera mieux le français écrit.

Dans un tiroir du buffet de la cuisine, elle garde à l'abri des «malfaisants» plusieurs numéros du journal «Le Fantasque» (1837-1849), un hebdomadaire imprimé et rédigé par Napoléon Aubin.

Ces numéros furent ramenés par le marchand général Eustache Lavoie. Il paraît que les deux «escogriffes» (Thérèse et Eustache) lisent et relisent ces numéros avec autant de plaisir qu'ils l'ont fait la première fois. Encore aujourd'hui, la lecture de ce journal les fait se plier en deux, les fait «crever de rire»!

À la vue de tous, il y a «The Literary Garland», un mensuel de Montréal. Le périodique est anglophone et la majeure partie de ses contenus se composent de textes rédigés par des Canadiens.

Il contient des romans, des poèmes, des légendes, des essais critiques, des comptes-rendus de volumes. Les collaborateurs sont principalement de Montréal, mais aussi de Toronto, Hamilton Paris, Kingston (1838-1851).

C'est madame Mathilde qui a fourni à l'aubergiste la plupart des exemplaires. Il paraît que madame Mathilde espère un jour voir une de ses nouvelles publiée dans ce journal. Elle aurait confié à madame Chiasson que c'est l'un des rares journaux à publier des textes produits par des femmes.

En effet cette revue, créée en 1838 à Montréal, regroupe des femmes anglophones très actives. Il y a par exemple, Madame Rosanna Eleanor Mullins (plus connue par les Canadiens français sous le nom de Madame J.-L. Leprohon).

Elle est entrée au «Literary Garland» en 1846. Elle y a publiée quelques poèmes et 5 romans-feuilletons qui ont paru sous forme indépendante à partir de 1848. C'est Madame Elise L. Cushing-Foster qui a pris la direction de la revue vers 1850, suite au décès de l'imprimeur-éditeur John Lovell.

Cette dernière a fondé, en 1847, avec Madame Harriet Chenay, «The Snow Drop», une revue mensuelle destinée aux jeunes de Montréal et de Toronto. Cette revue diffuse des contes, des légendes et des récits d'aventures.

Au grand dam de Thérèse Chiasson, d'Élisabeth Harris, de Justine et Hortense Prologue, de Mathilde Duchesne, d'Élisabeth Tremblay et de Pétronille Papineau, les femmes désireuses de se faire connaître publiquement dans les journaux de notre époque doivent signer leurs écrits par l'anonymat ou le pseudonyme.

Plus d'un homme, disent de ces femmes qui veulent écrire qu'elles ne peuvent exceller au même titre que les hommes et qu'elles ne produisent que des bluettes.

Ma foi, il est vrai que les hommes de ma génération ont souvent une opinion très peu flatteuse des capacités intellectuelles des femmes. Pardi! Il est à espérer que de telles croyances n'existent plus dans le futur.

Voilà pourquoi il est facile de comprendre les motifs qui poussent ces dames à abonder dans le sens des écrits de l'Américaine Margaret Fuller qui déclare:

«Que les femmes soient capitaines au long cours si elles le veulent!»; «les femmes sont-elles faites davantage pour la sphère privée que pour la sphère publique. Mais il est injuste et nocif d'opposer des obstacles à celles qui préfèrent la seconde, et la vie domestique est pénible et ennuyeuse en grande partie parce que les hommes la désertent.»

Qui à Prologue n'a pas entendu madame Chiasson s'insurger et dénoncer en particulier tout ce qui empêche les femmes de s'instruire, d'élever leur esprit et de vivre dignement.

Pardi! J'espère bien vous donner là, matière à réflexion!

Le curé Chandonnay ne voulait pas être en reste et il a fait don de quelques numéros des «Mélanges Religieux» (1840-1852), un bihebdomadaire.

L'objectif de ce journal est de contrer l'influence grandissante des idées libérales dans la population. Ce journal donne, sur toutes les questions, le point de vue ultramontain en plus de fournir l'orientation que tout bon catholique doit suivre. Inutile de vous dire que madame Perrette Lacoste est une lectrice assidue de ce journal. Inutile de vous dire qu'elle partage religieusement les idées qui y sont défendues.

Laissons là les goûts de cette vipère et revenons aux journaux que l'on retrouve à l'auberge.

Madame Chiasson garde également dans un tiroir du buffet de la cuisine quelques pages du journal «Le charivari Canadien» (1844), un bihebdomadaire de quatre pages imprimé à Montréal.

Elle adore regarder ces pages ornées de gravures sur bois. Elle aime aussi l'orientation du journal parce qu'on y exprime des choix plus libéraux. Elle a lu plus d'une fois, à haute voix à Sean McLean dit l'Irlandais, une biographie du «champion des libertés irlandaises, Daniel O'Connell» et une histoire de la révolution de juillet 1830.

Elle conserve également quelques numéros de «L'Album de la Minerve», album littéraire et musical de la Revue canadienne (1846-1848). Elle apprécie particulièrement la section des conférences où de nombreux sujets sont traités comme celle d'Étienne Parent et celle de Charles Mondelet (Lecture sur la position de la femme au Canada).

Toujours est-il que le mercredi de chaque semaine, en fin d'après-midi, Thérèse Chiasson invite les habitants de Prologue à une soirée de lecture à l'auberge.

Elle s'installe dans le milieu de la place et lit les nouvelles de dernière heure. Parfois elle reprend les chroniques de vieux numéros dont la lecture plaît beaucoup aux habitants de Prologue.

Diantre! J'atteste que ces soirées sont toujours réussies. Cela démontre combien les habitants de Prologue sont intéressés par la chose publique. Il serait mal venu celui qui oserait prétendre que nous, gens de Prologue, sommes des gens ignares et illettrés.



Paraîtrait que madame Thérèse Chiasson en voit de toutes les couleurs avec ses correspondants. Une certaine Christine essaie de lui faire accroire qu'elle a des pattes d'éléphants et qu'elle porte un gilet fait avec de la peau de bedaine.

La pauvre aubergiste est allée jusqu'à consulter le docteur Charles Harris. Sa question était la suivante:

— «Est-il possible que les caractéristiques physiques de l'être humain aient à ce point évolué dans le futur? Est-il vraisemblable que l'Homme ait subi des modifications aussi spectaculaires au point de réunir en sa personne certains attributs d'animaux?»

Elle s'est tournée vers le docteur Harris parce qu'il soigne aussi bien les hommes que les animaux à Prologue ce qui le rend, à ses yeux, l'homme le plus compétent en la matière.

Je n'ai pas le détail de la réponse du docteur Harris, mais il semble qu'il se soit bien moqué de madame Chiasson, car elle ne lui adresse plus la parole depuis une semaine.

La chose m'étonne, car notre maire est un homme réservé qui n'a pas la moquerie facile. Mais, je sais également que le docteur Harris est parfois excédé par les propos extravagants et hors du sens commun galvaudés par certaines personnes depuis l'établissement des LIGNES avec le futur.

Le marchand-général qui l'a croisé depuis, m'a dit que le docteur Harris répétait sans cesse:

— «des pattes d'éléphant», «Un gilet en peau de bedaine» ben voyons donc! Comment peut-on croire à de telles horreurs»!

Paraîtrait qu'il aurait chuchoté à l'oreille du marchand:

— «Imaginez, si cela était possible, notre juge de paix aurait de quoi faire un surtout en «peau de bedaine» juste avec ses rondeurs»!

Héhé! Elle est bien bonne! Comme je l'ai déjà dit, la correspondance avec les gens du futur nous réserve bien d'autres surprises! Espérons que cette aventure ne fera pas naître la discorde entre les habitants de Prologue.

Augustin Lebeau, journaliste



La voute de l'aubergiste — La télévision de Jane-Édith Caldwell

Prologue, vendredi 19 novembre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Ce matin le soleil s'est levé à 7 heures 7 minutes et s'est couché à 4 heures 24 minutes. Le thermomètre a indiqué 22 degrés Fahrenheit et la direction des vents était nord, nord-ouest. Il a fait beau et aucune précipitation n'est venue troubler notre paix.

Lorsque je vais à l'auberge, il m'arrive parfois d'avoir le privilège de descendre à la cave avec notre bonne aubergiste, madame Chiasson. C'est toujours un ravissement pour l'oeil.

Au gré des saisons et des approvisionnements il y a sur les étagères autant de récipients (tinettes, pots, cruches, jarres, flacons), ou mesures de toutes sortes (quart, quintal, minot, poche), remplis de divers produits.

Dans la voûte, il y a de nombreux pièges à rat et, de nombreux chats sans noms gardent l'endroit à l'abri de la voracité des rongeurs de toutes sortes.

Sur toute la surface de la voûte, le sol est recouvert de grosses planches sur lesquelles reposent, à l'abri de l'humidité, des produits comme la farine de blé («fleur») conservée en quarts ou en barrique, la farine d'avoine, les biscuits et crackers (en quart), le riz, la farine de riz (conservés dans des poches), de la cassonade et de la mélasse.

La cassonade blanche ou dorée est achetée à la livre. Elle est contenue dans des barils et des quarts de bois. Le sucre blanc, en baril, est aussi acheté à la livre. La mélasse est contenue dans de grands tonneaux et, Maurice la transvide dans des gallons ou dans des cruches de grès. On retrouve également les cornichons en tonneaux et du vinaigre en barriques ou en quarts ou en cruche de 3 gallons.

Un coin de la voûte a été aménagé pour recevoir les spiritueux, vins et bières. Ils sont conservés dans des fûts de bois, barriques et tonneaux ou encore embouteillés dans des bouteilles de verre et de grès, dans des cruches de grès grossier.

Les futailles renferment principalement des spiritueux comme: brandy, gin, rhum, whisky et parfois du vin commun et quelques liqueurs comme la crème de menthe. Les barils sont placés debout et ont, à leur base, une canne ou chantpleure de laiton qui permet

d'en retirer de petites quantités ou bien encore de remplir une cruche. Du tonneau on peut donc transvider des alcools dans des cruches. À l'auberge comme au manoir seigneurial, on fait surtout usage de cruches en grès très grossier.

Sur de nombreuses tablettes fabriquées par Maurice Leblanc reposent, pour répondre aux demandes de voyageurs plus exigeants, des vins en bouteilles. Ces bouteilles sont faites de verre vert foncé et sont, de forme cylindrique. Certaines bouteilles de bières ont un corps de forme trapue et les bouteilles de vin ont un corps allongé.

Il y a aussi des bouteilles carrées dites à «gin» comme par exemple, le genièvre De Kuyper's.

Marguerite, la bru de Thérèse Chiasson nous a confié que l'aubergiste buvait un p'tit verre de «gin» après chaque souper. Elle prétend que cela la garde active et en santé.

Certes! Nous ne retrouvons pas les mêmes vins que ceux entreposés chez de gros bourgeois de Québec et de Montréal ou bien encore dans les hôtelleries, clubs, cafés et auberges de Montréal ou bien encore de Québec. Il n'y a pas non plus de grands vins comme en conserve le seigneur Prologue à savoir: du vin de champagne, du vin de Sancerre, du vin de Muscat de Frontignan, du vin de Claret, du vin de Preignac et quelques bouteilles de fruits à l'eau-de-vie.

Un peu partout, reposent des cruches et des bouteilles vides. Sur une étagère, Thérèse Chiasson garde une «bouchonneuse» et quantités de bouchons de liège. Cependant, quantité d'alcool vient d'outre-mer et est déjà embouteillée comme, par exemple, les bouteilles de champagne.

À Prologue, chez le seigneur, le marchand général et l'aubergiste ainsi que partout ailleurs au Bas-Canada, la réutilisation des bouteilles est chose courante. Ainsi, un peu partout chez l'habitant, le négociant, l'aubergiste et dans les maisons bourgeoises, les cruches et les bouteilles vides sont entreposées à la cave ou au grenier.

Thérèse Chiasson garde aussi à la cave de petites quantités de bière conservées dans des bouteilles de grès grossier. Il paraît que dame Chiasson prépare, avec l'aide d'un des fils du juge de paix, une bière de ménage fort appréciée des voyageurs.

La rumeur veut qu'ils projettent de construire une brasserie. Imaginez, une brasserie comme celle de monsieur John Molson de Montréal ou encore celle des Écossais Thomas Dunn et William Dow ou bien encore celle de monsieur Joseph Knight Boswell de Québec ou bien encore celle de Tom Carling et de ses fils au Haut-Canada.

Ce projet rencontrera sûrement de gros obstacles, car le mouvement de tempérance est sans contredit grandissant.

Thérèse Chiasson et Maurice Leblanc accompagnent souvent le cuisinier du seigneur lorsqu'il se rend à Montréal faire le plein de certains articles que le marchand-général, Eustache Lavoie ne tient pas en inventaire. Lors de ces périples, elle achète donc le café, le chocolat et le thé.

Ainsi, dans les épiceries le café se retrouve en barils (100 lb) ou en poches. Il est grillé ou vert, en grains ou moulu. Ces épiciers disposent, sur leur comptoir, d'un grand moulin pour moudre les grains de café. Le café est contenu dans des grands tiroirs à bascule et vendu en vrac.

L'aubergiste achète toujours le café en grains parce qu'elle possède un moulin à café et qu'elle préfère que le café soit moulu du jour.

Pardi! Je vous dirai que madame Chiasson prépare le meilleur café au monde et j'ai l'habitude, après ma promenade matinale, de m'arrêter à l'auberge pour boire un bon café en compagnie des deux aubergistes qui pour l'occasion, s'assoient à ma table pour me tenir au fait des dernières nouvelles des voyageurs.

Le thé arrive dans de belles boîtes ou dans des coffres dont l'intérieur est recouvert d'une mince feuille de fer blanc étamé. L'extérieur est couvert de papier aux motifs orientaux. Parmi les thés que Thérèse tient à l'occasion à l'auberge il y a le Gunpowder, le Young Hyson, le Old Hyson, Le Congou, le Souchong et le Twankay.

Cependant, Thérèse Chiasson s'approvisionne également de thé du Canada. C'est Madame Josephe Bernier qui, avec sa petite-fille, Chloé Lavoie, cueillent à chaque année une pleine provision de feuilles d'un arbuste qui donne le thé du Canada. Cette plante à thé, dont les fleurs sont soit blanches soit roses, pousse sur une large bande de terre qui s'étale du rivage de la Serpentine jusqu'au pied de la montagne du Solitaire, situé à l'extrême ouest de la seigneurie Prologue, entre l'anse aux Carpes et le marais du Chaudron.



Mademoiselle Jane-Édith Caldwell a reçu une lettre très intéressante de deux jeunes filles qui lui ont expliqué ce qu'était une télévision. Il paraît que c'est la plus grande invention du futur.

À la suite de quoi, Jane-Édith a voulu construire elle-même une télévision avec les informations fournies par ses nouvelles amies. Madame Chiasson m'a confié que la jeune domestique comptait réaliser ainsi un coup d'éclat et «épater la galerie» pour reprendre une expression d'un correspondant de monsieur Laprise.

Voici donc comment s'est réalisé l'expérience. Elle a pris un cageot à légumes en se disant que n'importe quelle boîte ferait l'affaire puis, elle a mis un écran de tissus opaque devant. Par la suite, elle est allée emprunter à mademoiselle Tremblay, l'institutrice, un livre avec des images. Il paraît que c'est l'étape cruciale du procédé.

Vous ne serez sans doute pas étonnés d'apprendre que l'expérience ne fut pas concluante. Je tiens cette vérité de madame Chiasson qui s'est vite empressée de venir me raconter cette histoire.

Donc, Jane-Édith avait beau agiter le livre en tout sens, elle ne voyait aucune image défiler devant ses yeux.

Je tiens de source sûre que Jane-Édith s'est alors choquée et qu'elle a brassé le cageot à légumes en tout sens espérant ainsi, lui «tirer les vers du nez»!

Nenni! Rien de spectaculaire si ce n'est le visage de la jeune domestique qui était, toujours selon mes sources, cramoisi de rage!

Je doute que Jane-Édith ait raconté cette partie de son expérience à ses correspondantes! Il paraît qu'elle a un peu honte de sa réaction vive et inconsidérée.

La pauvre fille se tourmente depuis ce jour. Elle ne s'explique pas son échec. Pourtant les explications des deux jeunes filles semblaient si limpides, si simples. Faut croire qu'elles ne l'étaient pas!

Depuis, Jane-Édith n'a pas la tête à son ouvrage et l'aubergiste commence à rouspéter! Elle est, paraît-il, dans un tel état de confusion que sa patronne est venue me voir dans l'espoir que je trouve une solution à la situation.

Alors je vous en supplie, sauvez Jane-Édith Caldwell de la mélancolie dans laquelle elle semble vouloir sombrer!

Dites-moi, comment faites-vous pour mettre les images dans cette fameuse boîte et, comment faites-vous pour les voir? Qu'est-ce qu'on peut voir dans la télévision? Qu'est-ce qu'une télévision et pourquoi est-ce une invention si extraordinaire pour que des milliers de personnes la regardent pendant des heures et des heures?

Augustin Lebeau, journaliste



Poêle et bois de chauffage — La Passe-Partout serait une fête du futur?

Prologue, dimanche 21 novembre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Depuis quelques jours, le beau temps s'attarde à Prologue. C'est sûrement un cadeau du ciel mais, il va falloir se méfier car ce moment d'accalmie cache, sans nul doute, de mauvaises surprises pour les jours qui viennent.

de Montréal et davantage lorsqu'on possède plus d'un poêle. À Prologue il faut de 30 à 40 cordes de bois pour une maison contenant 2 poêles.

Vous comprendrez qu'à 13 ou 15 chelins la corde, le salaire quotidien d'un artisan (de 3 à 4 chelins) et encore moins celui d'un journalier (de 2 à 2 chelins 2 deniers) ne suffisent pas.

Madame Delvéchio évalue entre 50 et 60 jours de travail le prix du loyer et entre 65 et 85 jours celui de l'approvisionnement normal en bois de chauffage.

M'est d'avis que la vie en ville est parfois beaucoup plus dure que celle à la campagne, mais, il s'agit peut-être là d'un mythe! Ici à Prologue il y a plusieurs habitants qui n'ont pas les moyens d'avoir de poêle et, ils ont recours à la location pour assurer leur survie en hiver.

En parlant d'hiver, les vieillards disent que l'hiver qui arrive à grands pas sera moins dur que celui de l'année 1851-1852. Où ont-ils pris ces informations?

Pour clore la question du chauffage et de la misère de certains, Thérèse nous a parlé de ces petits artisans et journaliers qui allaient ramasser tous les morceaux de bois qui traînaient dans les cours des chantiers de construction navale à Québec. Il paraît que la

concurrence était forte et elle a vu plus d'une bagarre éclatée alors que deux individus s'arrachaient littéralement le morceau de bois des mains.

Diantre! Vous me direz qu'ils pouvaient avoir recours aux bouillottes, aux bassinoires, aux marmites à chauffer, aux braseros, mais la plupart de ces objets, ils ne pouvaient se les procurer vu leur prix trop onéreux pour leurs modestes bourses.

Chez l'habitant de Prologue et des campagnes avoisinantes même si le bois de chauffage est censé être plus accessible, la situation peut être aussi catastrophique sinon plus qu'à la ville.

Les premières maisons construites, la plupart du temps de façon rudimentaire, et même les suivantes faites de pièces sur pièces sont exposées aux grands vents glaciaux d'hiver et la cheminée ou le poêle unique ne réussissent que très rarement à les rendre confortables.

Il est coutumier de voir des hommes et parfois toute la famille passer la nuit couchés près du foyer ou du poêle autant pour se tenir au chaud que pour l'alimenter. Même si cette situation concerne aujourd'hui une minorité il demeure que c'est toujours une réalité pour plusieurs.

Cependant, pour la plupart des habitants de Prologue, le poêle à bois suffit à procurer le minimum de confort. Au risque de me répéter, disons que par temps froids les plus pauvres s'entassent près du poêle ou de la cheminée pour toutes sortes d'activités quotidiennes alors que les plus nantis peuvent utiliser à loisir toutes les pièces de la maison et s'isoler pour la nuit dans une chambre à coucher bien chauffée.

J'ai observé aussi que souvent l'on retrouve, tout près de ce poêle, une trappe qui mène à la cave et à la voûte par un escalier de meunier.



Mademoiselle Élisabeth Harris est venue me voir pour me parler d'une lettre qu'elle a reçue du futur. Elle s'interroge sur le sens d'une phrase.

La voici: «Ça fait depuis la passe-partout que je viens à cette école.»

Élisabeth Harris croit que la «passe-partout» est une fête religieuse que les habitants du futur célèbrent au même titre que nous fêtons Pâques, le Mercredi des Cendres, la Quasimodo, l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu et j'en passe.

Bien entendu nous n'avons jamais entendu parler de la «passe-partout » à Prologue non plus que dans les autres localités du Bas-Canada!

Après discussion nous avons convenu que la «passe-partout» devait être une fête du mois de septembre vu qu'elle coïncide avec le début de l'école dans le futur. Mais une question demeure à savoir, en l'honneur de quel Saint l'Église catholique a-t-elle donné ce nom à cette fête?

Mademoiselle Harris m'a également parlé de l'une de ses correspondantes qui se nomme Esther. Il paraît qu'elle lui a donné une définition très intéressante de la télévision.

Cependant, une partie de la description est semblable à celle qu'avait eu Jane-Édith Caldwell à savoir, «une boîte carrée avec des images en mouvement dedans, et on entend les voix des personnages.» Nous comprenons maintenant le désarroi de la jeune domestique.

Heureusement, la jeune Esther a eu la présence d'esprit d'ajouter: « C'est comme si vous regardiez par votre fenêtre ce qui se passe dehors.»

Voilà une fort belle image de style. Mais nous ne sommes pas plus avancés.

Élisabeth a suggéré à Jane-Édith d'installer sa boîte à images sur le rebord de la fenêtre de sa chambre. Nous ignorons si elle a suivi ce conseil, toujours est-il qu'elle a repris de la vigueur à l'ouvrage et l'aubergiste en est fort aise!

M'est d'avis qu'en plus d'écouter aux portes elle surveillera les allées et venues de tous et chacun à Prologue. Hum! Où tout cela nous mènera-t-il?

Augustin Lebeau, journaliste



Cotiser pour reconstruire le presbytère — Des oeufs dans la machine??

Prologue, mardi 23 novembre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Il était prévisible que le beau temps déguerpisse. Aujourd'hui nous avons eu une journée des plus maussade. Le temps chagrin a laissé une impression de profonde tristesse sur tout le territoire de Prologue: quel contraste avec la journée ensoleillée d'hier!

nous.

Ici, à Prologue et dans la contrée avoisinante, les labours d'automne sont terminés. Les habitants conviennent qu'il est préférable que tout soit fini avant le premier novembre. Les légumes d'hiver sont cueillis.

La petite Édith Desrosiers, que j'ai rencontré se promenant avec une gigantesque carotte qu'elle croquait avec gourmandise, m'a affirmé que son père utilisait du sable magique pour conserver ses légumes dans le caveau.

Imaginez! DU SABLE MAGIQUE!

Ah! Les enfants sont fascinés par des choses simples et trouvent toujours moyen de mettre du merveilleux dans leur vie. Que d'adultes auraient intérêt à en faire autant! Leur vie n'en serait que plus agréable.

Je me suis finalement arrêté à l'auberge pour déguster une bonne assiette de fèves préparée par notre aubergiste. Elle m'a confié que, pour faire plaisir à monsieur James MacPherson, elle s'est procurée, avec le concours de son amie qui tient l'auberge «Au

petit pot de madame Delvéchio» à Montréal, une recette de Plum-Pouding anglais. Elle m'a fait lecture de la recette.

Ouf!

— Ma foi, si votre Écossais en mange, j'en mangerai moi aussi! Hé! Hé! vous vous doutez bien que je n'ai pas attendu que monsieur l'ingénieur revienne. Il est, paraît-il, du côté de la seigneurie de la Chamaille à faire des relevés de toutes sortes. Ce monsieur n'est pas très bavard ce qui fait que je ne connais pas vraiment la nature de ses travaux. Mais, j'irai aux nouvelles et je vous en ferai part dès que possible.

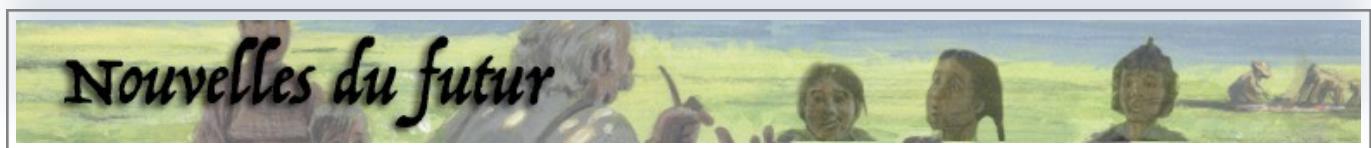
Monsieur le curé Chandonnay a avisé tous les paroissiens qu'un «rôle de tous les habitants tenant feu et lieu dans la seigneurie Prologue» serait réalisé par nos marguilliers afin de déterminer la part de la cotisation que chacun sera tenu d'acquitter pour la construction du nouveau presbytère.

Le terrain prévu à cet effet ne serait pas le même que celui sur lequel était érigé l'ancien édifice. À cet endroit-là, monsieur le curé aimerait construire une sorte d'oratoire dédié à la très Sainte-Vierge-Marie.

Hum! Ce n'est peut-être pas une bonne idée, car les deux habitants qui avaient fait donation du terrain sur lequel était bâti l'ancien presbytère se sont montrés offusqués.

Le terrain sur lequel sera érigé le nouveau presbytère a depuis longtemps été donné par le seigneur Prologue à la fabrique de notre paroisse.

Dimanche dernier, le curé Chandonnay a invité les habitants à s'assembler pour procéder à la nomination de syndics qui auront pour tâches de choisir les matériaux, de surveiller la construction et de faire les marchés avec les ouvriers. Je vous en reparlerai, car j'ai l'intuition que cela apportera son lot de misère et de troubles.



Monsieur Casimir est venu me voir ce matin. Il était soucieux et quelque peu énervé. Le cher homme est bégue. Aussi parle-t-il avec difficulté en hésitant et en répétant certaines syllabes. Mais, ce matin aucun signe de bégaiement, aucun trouble de la parole, aucune maladresse bien au contraire, il est allé droit au but, sans hésitation. En fait, il était seulement décontenancé par ce qu'il venait de vivre.

Il paraît que madame Marie-Louise Beaulieu lui a demandé d'expédier, par LES LIGNES, des oeufs frais, pondus par sa poule préférée, une dénommée «Tempérance». Cette chère dame voulait ainsi offrir un cadeau d'anniversaire à l'une de ses correspondantes.

Le pauvre a bien tenté de lui expliquer que la machine qui expédiait les lettres vers le futur ne pouvait en aucun cas envoyer des paquets quels qu'ils soient, rien n'y fit, la dame ne voulait pas le croire.

Je vous confie également que monsieur Casimir a une peur bleue de madame Marie-Louise Beaulieu, parce qu'elle est reconnue à des lieues à la ronde comme une femme forte. Il la craint d'autant plus qu'il l'a maintes fois vu à l'oeuvre. En effet, il était là le fameux jour où les soldats britanniques ont pris à partie certains habitants de Prologue.

Monsieur Casimir avait observé la scène en retrait. Il a alors vu Marie-Louise Beaulieu fendre d'un grand geste la foule des badauds, soulever de terre son époux, l'agripper sous un bras et le ramener à la maison.

Diantre! Monsieur Casimir devrait mieux connaître les habitants de Prologue et savoir que cette dame malgré son air bourru, est la meilleure femme du monde. Il est de notoriété publique que madame Marie-Louise déteste la chicane.

Quoi qu'il en soit! Comme elle insistait, il a tenté de lui expliquer qu'une telle chose était impossible parce que les objets ne passent pas la barrière spatio-temporelle. Il paraît qu'elle lui a fait des yeux aussi gros que ses oeufs et l'image est faible, paraît-il!

Le pauvre homme affirme que l'histoire s'est terminée en catastrophe.

Pardi! Monsieur Casimir est parfois un homme excessif. Je vous raconte l'affaire.

Madame Beaulieu tenait l'un de ses oeufs frais du matin dans sa main droite. Elle le tenait à peine à quelques pouces du nez de notre pauvre monsieur Casimir. Elle gesticulait et exprimait avec fébrilité son impatience.

Alors, ce qui devait arriver, arriva. Madame Beaulieu perdit pied et, d'un geste involontaire, écrasa l'oeuf sur le nez de monsieur Casimir.

Il paraît que madame Beaulieu a d'abord semblé surprise puis, elle s'est mise à rire à gorge déployée. Elle riait, elle s'excusait, elle riait, elle s'excusait. Puis, elle est repartie en riant et en marmonnant:

— «Ce bougre de bougre de patio-temporel, non seulement il efface notre mémoire comme la spective avale nos maisons, mais, en plus, il est pas du tout serviable».

L'homme m'a raconté cela, sans rire.

Avant de repartir il m'a demandé d'avertir les gens du futur d'éviter d'attendre un quelconque objet ou cadeau en provenance du passé.

Augustin Lebeau, journaliste



Histoire de l'ancien bedeau de la seigneurie de la Vadrouille

Prologue, lundi 25 novembre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Aujourd'hui, c'est le froid. C'est tout juste si les mots ne gèlent pas avant d'arriver aux oreilles des gens. Le sol est transformé en patinoire.

Hier, j'ai fait un brin de jasette avec monsieur Roger Lamarre. Il m'a raconté une histoire des plus farfelues concernant l'ancien bedeau de la seigneurie de la Vadrouille. Je vous la raconte parce qu'elle illustre bien la sociabilité de nos aïeux et celle, dans une certaine mesure, des habitants de Prologue.

Il paraît que cet homme était un original sur lequel personne n'avait d'emprise. Ainsi, quand la fantaisie lui prenait de quitter l'ouvrage et de s'en aller, il partait et personne ne savait où le bonhomme allait.

En ce temps-là, dans la seigneurie de la Vadrouille, le paiement du bedeau se faisait un peu à la manière de celui du curé: chaque famille lui donnait un demi-minot de blé ou l'équivalent et il venait lui-même chercher son dû en passant d'une maison à l'autre.

Quand le temps de sa fameuse tournée était arrivé, on rapporte qu'il partait sans tambour ni trompette et sans dire quand il reviendrait.

Les plus anciens de Prologue se rappellent que cette tournée était une véritable fête pour le bedeau et pour les gens des côtes. Non seulement il arpentait les côtes du territoire de la seigneurie de la Vadrouille, mais également celles des seigneuries Prologue et de La Gâtine. Dans ce temps-là, les habitants de la seigneurie Prologue étaient desservis par le curé de la paroisse Saint-Joseph de la Vadrouille.

C'était avec un plaisir extrême qu'on voyait arriver le bonhomme, car il était gai compère, ayant toujours une bonne histoire et des nouvelles fraîches tant qu'on en voulait, avec cela il avait un goût très prononcé pour le petit coup.

Dans ce temps-là et encore de nos jours, le «petit coup» ne manque jamais dans une maison d'habitant bien «recevant».

Aussi, le père savait-il faire durer le temps de cette tournée. Jamais il ne parvenait à parcourir une côte dans une seule journée. Il lui fallait arrêter à toutes les maisons, faire une bonne jasette et prendre un verre à la santé des gens de l'endroit.

Parfois, il lui arrivait d'en prendre deux. Il ne fallait pas partir «rien que sur une jambe» comme disaient nos pères, et la brunante le prenait au beau milieu de la côte. Alors, il fallait bien s'arrêter, dételer et coucher chez un ami. Le bonhomme n'était pas en peine. Tout le monde voulait le recevoir.

La nouvelle se répandait vite que le bedeau couchait chez un tel, et dans le temps de le dire la maison se remplissait. Les voisins accouraient, hommes, femmes et enfants, pour passer la veillée avec le bedeau, certains d'avoir du plaisir, car le père Cornette, savait amuser les gens.

Vous imaginez bien que le bonhomme Cornette connaissait tout le monde de la paroisse. Ainsi il avait une histoire sur le compte de chacun et possédait même des secrets que seul monsieur le curé aurait dû savoir, mais, qui lui étaient tombés dans l'oreille par accident.

Il apportait avec lui, les dernières nouvelles du village et des alentours. La langue ne lui arrêtait pas. Bref, on s'amusait ferme avec le père surtout lorsqu'il y avait un «petit coup» à prendre.

Vous comprendrez qu'à ce train-là, la tournée durait longtemps et il n'y avait presque jamais de bedeau à la sacristie de l'église de la paroisse Saint-Joseph de la Vadrouille. Quelqu'un lui demanda un jour:

— Qui est-ce qui fait votre besogne à l'église quand vous n'êtes pas là?

— Bah! répondit-il, ils s'arrangent comme ils peuvent. Je ne suis pas pour m'inquiéter pour si peu. Vous savez, on n'est pas bedeau des années durant sans se faire à tout. Moi, j'en ai vu de toutes les sortes dans ma carrière. Tenez! Il y a des habitants assez ménagers ici, lorsqu'ils perdent un enfant, pour que ça ne coûte pas trop cher pour le faire enterrer, ils viennent le porter durant la nuit sur ma galerie.

— Qu'est-ce que vous faites alors de ce triste dépôt?

— Bedame! Je l'enterre, mais je vous passe un papier que je ne lui en mets pas épais sur le corps!

Ma foi! Roger Lamarre m'a affirmé que ces malheureuses histoires sont encore vraies aujourd'hui. Depuis qu'il occupe la charge de bedeau il lui est arrivé, à deux reprises, de retrouver les corps de jeunes enfants morts devant sa porte. Mais, contrairement au vieux bedeau de la seigneurie de la Vadrouille, notre bon fossoyeur s'entend toujours avec monsieur le curé Chandonnay pour donner une sépulture décente à ces pauvres petits anges ainsi abandonnés.

En outre, le père Cornette avait un vilain défaut. Il aimait passionnément le jus de la treille (vin), et c'était loin de plaire à monsieur le curé. Aussi surveillait-il son bedeau d'un oeil vigilant, mais cela n'empêchait pas le bonhomme de lui jouer des tours.

On raconte qu'un jour, le bedeau sciait du bois en face de la sacristie lorsque survint l'un de ses amis, qui revenait du chantier, portant dans la poche de sa bougrine une grosse bouteille de rhum.

Ma foi! Cette histoire se répète également à Prologue au retour des jeunes hommes des chantiers du contremaître Harris et du seigneur Gonzague Prologue.

Revenons à nos moutons!

— Bonjour! On prendrait pas un petit quelque chose? J'ai dans ma poche de quoi qui gratte le gosier et réjouit le coeur, lui dit l'ami.

— Pas de refus mon vieux. Je te cré que j'en prends. Faisons attention au curé. Il ne peut pas sentir la boisson et me mène le charivari quand j'en prends. Viens par icitte.

Nos deux copains s'introduisent dans la cave de la sacristie, et dans trois ou quatre lampées, la bouteille était au fond. Malheureusement pour le bonhomme, voilà-t-il pas qu'un compérage s'amène.

— Vite bedeau! Il faut aller chercher monsieur le curé et assister à la cérémonie du baptême.

Il paraît que le bedeau avait la figure toute bouffie, les yeux petits et la démarche incertaine et qu'il faisait des efforts pour se tenir le corps raide. Il se tenait à une distance respectable de l'officiant et lui présentait du bout des doigts les objets nécessaires à la cérémonie. Le curé avait le nez fin et il s'aperçut vite que son bedeau avait encore une fois succombé à la tentation.

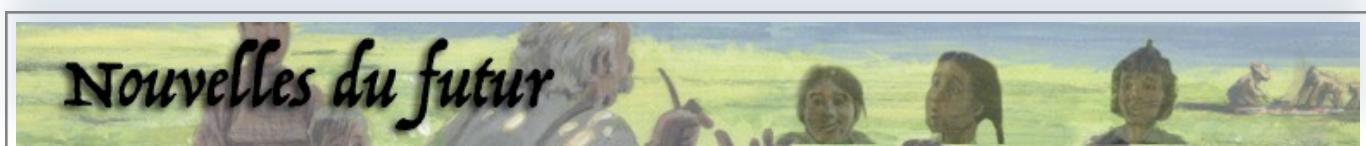
Lorsque les gens du compérage furent partis et les cloches sonnées, le bedeau revint à la sacristie. Monsieur le curé l'y attendait.

— Tu as encore pris de la boisson malgré ma défense, lui dit-il.

— Oui, monsieur le curé, mais cette fois je l'ai fait par charité. Si cet homme avait bu sa bouteille seul, il se serait soûlé et aurait pu être une cause de scandale. Comme ça, il est parti content et puis moi, j'chu ben.

— Écoute, mon ami, reprit le curé, moitié vexé moitié riant, je te pardonne ta trop grande charité, mais je te préviens ne recommence plus.

Ma mère m'a confirmé cette histoire qui circule depuis des décennies dans tous les foyers de Prologue et des paroisses avoisinantes. M'est d'avis que de nos jours ces sortes de débordements seraient vivement critiqués par tous ceux et celles qui prônent la tempérance.



Hier, durant ma promenade à cheval, j'ai rencontré madame Pétronille Papineau. Vraisemblablement la dernière lettre qu'elle a reçu en provenance du futur l'avait ravie. Elle est venue vers moi en fredonnant un de ses grands airs d'opéra.

Pourquoi donc êtes-vous si joyeuse, chère dame, lui demandai-je avec grande civilité?

À voir sa réaction, m'est d'avis qu'elle attendait cette question depuis longtemps. Elle me gratifia d'un beau sourire.

Et bien voilà, dit-elle! J'ai une correspondante qui affirme que dans le futur il est possible d'écouter les airs que je chante ici à Prologue.

Je ne vois pas là de quoi pavoiser, madame Papineau!

Cette fois-ci, ce furent ses yeux qui me gratifièrent d'un doux regard.

— Sachez, m'sieur le journaliste que les habitants du futur ont inventé une machine à enregistrer les sons. Il paraît que la musique que je chéris tant est enregistrée sur «CD» et qu'elle est écoutée partout dans le monde sans qu'il n'y ait besoin de se rendre dans une salle de concert.

— Mademoiselle Béatrice m'a assurée qu'elle pouvait écouter, tranquillement, chez elle, tous les grands airs d'opéra que je connais.

— Vous imaginez ma surprise, monsieur d'apprendre que les gens du futur aiment cette sorte de musique, car j'ai également entendu dire, par d'autres correspondants, que je n'étais pas tellement «IN» et que j'étais plutôt «OUT» avec mes vieux airs.

— Il y a, aux dires de ma charmante correspondante, toutes sortes de musique dont je n'ai aucune idée comme, le rock, le rap, le jazz, le blues, le new Age, le rave et j'en passe. Mais d'après elle, rien de tout cela n'égale l'émotion qu'elle ressent lorsqu'elle écoute un air d'opéra.

— Alors, dit-elle triomphante, voilà qui est bien dit.

Lorsque je lui ai demandé à quoi pouvait bien ressembler un «CD» elle a bien été obligée de dire qu'elle n'en savait rien. À dire vrai, elle ne s'était même pas posée la question tellement elle était heureuse d'apprendre qu'il y avait, dans le futur, des gens pareils à elle.

Voilà une autre fameuse invention qui révolutionne le monde à ce qu'il paraît et sur laquelle nous apprendrons peu de choses. Ah! Comme la vie est parfois vaine: avoir tant à connaître et avoir si peu de moyens pour en faire l'apprentissage.

Augustin Lebeau, journaliste



Discussion sur l'instruction avec le docteur Harris

Prologue, samedi 27 novembre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Le froid veille comme une mère sur son enfant.

Hier, j'ai eu une discussion intéressante avec le docteur Charles Harris. Il est venu à la maison pour visiter ma mère qui est malade depuis quelques jours. Une vilaine toux et de fortes fièvres la gardent au lit. Inutile de vous dire que je suis inquiet mais, le docteur m'a rassuré.

Ma foi! Si d'ici quelques jours, je ne remarque pas d'améliorations, j'irai voir la vieille sorcière Bernier! D'ailleurs je crois que ma mère se soigne secrètement avec des tisanes que Chloé Lavoie est venue lui porter la semaine dernière.

J'ai gardé le docteur Harris à dîner et nous avons discuté d'instruction. Cela était d'autant plus intéressant que nous avons pris, pour nos études, des chemins à peu près semblables.

Comme moi, à l'âge de onze ans, Charles fut pressenti pour la prêtrise. C'est alors qu'il a commencé à fréquenter les classes latines dans la paroisse de la seigneurie de la Vadrouille. Là, le curé réunissait dans son presbytère quelques enfants remarqués pour leur piété, leurs talents pour les études ou leur goût pour la lecture.

Comme lui, j'étais talentueux pour les études et avais déjà le goût de la lecture, mais, je n'étais pas particulièrement un enfant doué pour la piété. Cependant, madame Saintonge entendait que son fils devienne curé, mais Charles ne l'entendait pas ainsi.

Nous apprenions, dans les classes latines, les rudiments du latin et nous nous préparions aux études ecclésiastiques sans avoir à défrayer des pensions coûteuses ni trop nous éloigner de la maison familiale.

Malheureusement, ces classes ne firent pas long feu dans la seigneurie de la Vadrouille et aux environs et elles disparurent avec la mort du curé résident, l'abbé Laroche dit Tournepierre.

Après avoir étudié à la petite école et aux classes latines, Charles Harris s'est dirigé au Séminaire de Québec où il a fait ses études classiques. Moi, je suis allé au Séminaire de Montréal. Mais cela c'est une toute autre histoire.

Les Collèges classiques sont des institutions dirigées par des prêtres qui accueillent des pensionnaires et, règle générale, un nombre plus ou moins important d'externes. Quelques laïcs y sont parfois employés, mais la majeure partie du personnel enseignant et des surveillants est composée de prêtres et d'ecclésiastiques qui poursuivent en même temps leurs études théologiques.

La plupart des élèves n'y séjournent que quelques années, voire quelques mois et très peu font le cursus complet de 7 ou 8 ans. Je dirais que les deux tiers des jeunes qui y sont inscrits ne complètent pas leur troisième année d'étude. Du moins, c'est ce que j'ai pu remarquer lors de mon séjour chez les Sulpiciens de Montréal et le docteur Harris m'a confié avoir eu la même impression.

Encore aujourd'hui, la vie quotidienne dans ces établissements repose sur un horaire serré et sur un règlement sévère variant peu d'un collège à l'autre.

L'année scolaire débute à la fin de septembre ou en octobre et se poursuit jusqu'à la fin juillet ou au mois d'août.

Les congés sont rares, les élèves disposant habituellement d'une journée de repos à la Toussaint, au jour de l'An et à la fête des Rois. Pendant dix mois, nous menions une vie claustrale, prenant nos repas en commun, dormant dans de vastes dortoirs, souvent encombrés et infestés de poux.

Je me souviens d'une année en particulier. J'avais, à l'arrivée des vacances, la tête tellement infestée de poux que ma mère a dû faire appel à la sorcière Bernier.

Fichtre! J'ai dû m'enduire les cheveux pendant plusieurs jours de suite, d'une concoction infecte et malodorante. Mais, l'affaire fut bonne, car je n'ai jamais plus été incommodé de poux même lorsque les autres étudiants l'étaient.

Je me souviens que l'emploi du temps était partagé entre l'étude et les exercices de piété. Pour moi, c'était des journées monotones et austères qui commençaient très tôt: le lever, sonné à 5 heures était suivi de la prière et de l'étude. À 7 heures, élèves et professeurs déjeunaient, puis allaient à la messe. Les classes et l'étude, entrecoupées d'une récréation, de prières et de lectures pieuses meublaient le reste de l'avant-midi. Un deuxième repas servi vers 11 heures 30, se prenait en silence, en écoutant quelques lectures données par un étudiant ou par un professeur.

Ma foi! J'avoue que ces lectures étaient peut-être édifiantes pour nos professeurs, mais pas pour certains d'entre nous. Nous avions plutôt la tête à la rêverie et aux aventures.



Les habitants de Prologue se sont rendus compte que le langage, dans le futur, n'est pas le même que celui que nous utilisons à Prologue. Nos correspondants usent de maintes expressions sans signification pour nous.

La difficulté de compréhension se situe à deux niveaux. D'abord, nous sommes ignorants quant à l'environnement technique et social du futur. Je parle ici d'inventions comme l'électricité, la télévision, le téléphone, les automobiles, les avions et j'en passe. Je parle aussi d'une société qui semble accorder beaucoup d'importance, de temps et d'argent, aux sports et aux passe-temps de toutes sortes.

Dans un second temps, nous sommes également ignorants quant à la tournure qu'a pris la langue française au XXI^e siècle. C'est pourquoi, nous sommes parfois pantois devant une explication.

Cependant, à l'inverse, il est évident que les gens du futur ont un problème semblable avec nous, qui sommes leurs ancêtres en quelque sorte.

Même si les habitants qui participent à l'expérience des LIGNES sont avertis de faire attention et d'écrire dans un style châtié, il arrive aussi qu'ils soient mal compris de leurs correspondants.

Voilà de bien beaux problèmes à résoudre. M'est d'avis qu'un peu de bonne foi de part et d'autre nous permettra de communiquer sans trop de heurts.

Augustin Lebeau, journaliste



La vie de pensionnaire au séminaire

Prologue, lundi 29 novembre 1852

TEMPÉRATURE DU JOUR

Le froid semble s'être fixé à Prologue. Depuis deux jours, impossible de le déloger.

Diantre oui! Charles et moi avions plutôt la tête à la rêverie et aux aventures. Au séminaire, j'étais de ceux à qui il fallait parfois rappeler les principes élémentaires de la bienséance à table comme: manger sans bruit, ne pas cracher, se servir des ustensiles, ne pas remettre dans la corbeille le pain que l'on a touché.

Nos professeurs étaient stricts sur ces règles qui étaient le plus souvent transgressées.

Il y avait un certain Toussaint Leboeuf dit Landouille qui prenait un malin plaisir à contrevienir à ces règles. Il lui est arrivé plus d'une fois de devoir se passer de repas, mais il nous faisait toujours rire aux éclats avec ses pitreries.

À 13.00 heures nous retournions en classe. Après une brève pause vers 16 heures, l'étude reprenait jusqu'au moment du chapelet, à 18 heures. Ma journée de pensionnaire se terminait par le souper, une récréation et encore quelques minutes d'étude. Aux alentours de 20 heures, il fallait se préparer à aller dormir en faisant sa toilette et en récitant sa prière du soir.

Les élèves externes qui prenaient leur repas et dormaient à l'extérieur, devaient généralement assister à la messe du matin.

Le dimanche, un horaire différent nous imposait de nombreuses occupations à caractère religieux. Cependant, l'examen de conscience, la confession et la visite du Saint-Sacrement étaient obligatoires pour tous les écoliers.

Imaginez que sous un tel régime nos allées et venues et nos fréquentations étaient strictement contrôlées. Le courrier pouvait être lu par le personnel et il était défendu aux pensionnaires d'avoir recours aux services des externes (ou à ceux des demi-pensionnaires, nourris dans une famille du village) pour faire quelque commission que ce fut.

Ma foi! J'ai bien dû contourner ce système à une vingtaine de reprises, surtout la dernière année au cours de laquelle j'ai fait la connaissance d'une délicieuse jeune fille. Je m'étais entendu avec un certain Guillaume Rognon dit Laroche. Je l'aidais dans ses travaux scolaires et en revanche, il faisait passer mes mots d'amour à la belle Marie-Charlotte.

Entre externes et pensionnaires, on souhaitait réduire, autant que possible, les contacts.

Imaginez! De l'avis des professeurs et des directeurs, les écoliers qui étaient en rapport constant avec le monde de la ville ou du village, exerçaient une mauvaise influence sur nous, pauvres pensionnaires.

Paraît qu'ils étaient moins pieux, moins disciplinés et qu'ils abandonnaient davantage leurs études.

Le docteur Harris et moi avons plutôt constaté l'inverse soit, l'abandon de plusieurs pensionnaires qui ne goûtaient pas le régime strict imposé au pensionnat.

Je disais donc que de grands efforts étaient faits pour préserver les pensionnaires de ce monde «dépravé» et «corrupteur» qu'il fallait craindre et mépriser.

Imaginez! Dans certains établissements, la direction résolut par exemple de ne plus conduire les collégiens à la messe paroissiale du dimanche, car ces sorties distrayaient trop les écoliers, étaient jugées nuisibles à la piété et donnaient l'occasion de rencontrer les couventines, placées juste en face des garçons dans la nef de l'église.

Je n'ai plus jamais revu Marie-Charlotte, mais nous nous sommes écrits fort longtemps même après mon retour à Prologue. Elle est aujourd'hui mariée et a cinq enfants et l'un d'eux se nomme Augustin en raison de notre longue amitié.

Pire encore! À l'intérieur des établissements, les rapports entre élèves faisaient l'objet d'une étroite surveillance.

Au collège de Montréal, «petits» et «grands» étaient séparés. Cette ségrégation était d'abord fondée sur de simples raisons pratiques. Le coutumier du petit séminaire mentionnait, en effet, qu'une seule récréation de 120 écoliers où s'agitent et se remuent perpétuellement les écoliers, comme le font les petits, est trop tumultueuse. Et, ces messieurs aimait par-dessus tout, le calme!

Vinguienne de Vinguienne! Pour reprendre l'expression du marchand général! Quelle misère! Imaginez! Le personnel encourageait volontiers la délation afin de mieux traquer toutes les formes d'inconduite, des conversations interdites jusqu'à l'usage du tabac. On cherchait à faire réfléchir les élèves en leur infligeant des travaux supplémentaires ou en les humiliant. Des garçons passaient ainsi plusieurs heures à genoux ou au coin.

Le pauvre Jean-Baptiste en avait les genoux usés jusqu'au sang. C'était parfois un innocent qu'on punissait ainsi sans procès, car, Jean-Baptiste était espiègle et étourdi, mais il n'était pas méchant, bien au contraire, il avait un coeur d'or.

Les punitions corporelles étaient également employées, mais il était conseillé d'agir avec modération et discernement. Je vous avoue que j'ai parfois goûté à la mauvaise humeur de certains professeurs et j'espère bien que ces sortes de débordements n'existent plus dans le futur.

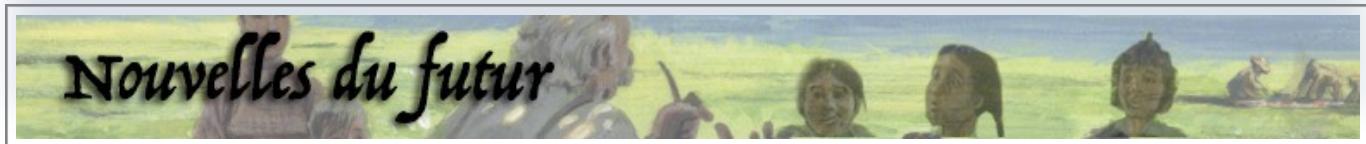
À quelques occasions, des maîtres, prompts à faire usage de la férule, furent dénoncés par des parents qui jugeaient les corrections cruelles et injustifiées.

Il paraît que dans certains collèges des enfants constamment maltraités par leurs professeurs auraient été retirés du collège. L'on m'a raconté qu'un directeur fut contraint de payer une somme de 5 livres (anglaises) à titre de dédommagement pour les sévices exercés sur un garçon.

Vous avez compris que le système disciplinaire des collèges-séminaires était et est encore aujourd'hui, rigoureux et tatillon.

M'est d'avis qu'il vise surtout à installer l'obéissance et la soumission en cultivant la peur et le sentiment de culpabilité.

Ma foi! Me semble qu'il y aurait moyen de faire autrement!



Hier, le meunier, Magloire Martin dit Tudor est venu me demander conseil. Certaines personnes, dont il veut taire les noms, prétendent qu'il écrit des lettres trop longues à ses correspondants: tellement longues qu'ils ne les lisent qu'à moitié. Il paraît que madame Marie-Louise Beaulieu et Élisabeth Harris ont eu les mêmes reproches.

— «Sainte-Galette»! Comment est-ce que je vais faire pour expliquer clairement comment fonctionne mon moulin? Comment faire pour décrire ses agrès et son mécanisme? Sainte-Farine! c'est que je ne suis pas un grand savant moi et qu'il m'en faut des mots pour bien me faire comprendre.

— Sainte-Meule, j'ai même demandé à monsieur Casimir si les lettres trop longues arrivaient en miettes dans le futur. Me semble que cela expliquerait que mes correspondants n'en lisent qu'une partie, autrement je ne vois pas ce qui les empêcherait de lire mes lettres comme elles sont!

— Sapristi! Je ne suis pas le seul dans ce cas là. Il y a aussi madame Marie-Louise Beaulieu. Elle a beaucoup de choses à raconter sur sa famille, sa terre, son époux. Comment devra-t-elle s'y prendre pour ne remplir qu'une feuille lorsque trois feuilles ne lui suffisent même pas à répondre aux nombreuses questions que lui posent ses correspondants?

— Hum! Faut comprendre, mon ami, que les questions qui sont posées ne sont pas toujours simples et pis, on veut pas être malpolis.

— Par exemple, madame Marie-Louise a une nombreuse famille et, lorsqu'elle décrit ses enfants et, ben...et ben...il lui faut plus d'une page. Pis vous connaissez son mari, Alcide, y est pas simple à décrire non plus, le bonhomme!

Magloire me disait cela en gesticulant et en marchant sans arrêt. Il était venu me voir sans s'être au préalable nettoyé ce qui fait qu'un nuage de farine s'élevait à chacun de ses gestes. Il n'a même pas attendu une réponse, il est reparti aussi furtivement qu'il était venu.

Comme seuls témoins de sa venue, des traces de pieds enfarinés qui vont et viennent en tout sens.

M'est d'avis qu'il est venu seulement pour vider son sac...à farine...

Hé! Hé! Qu'est-ce qu'on s'amuse!

Augustin Lebeau, journaliste